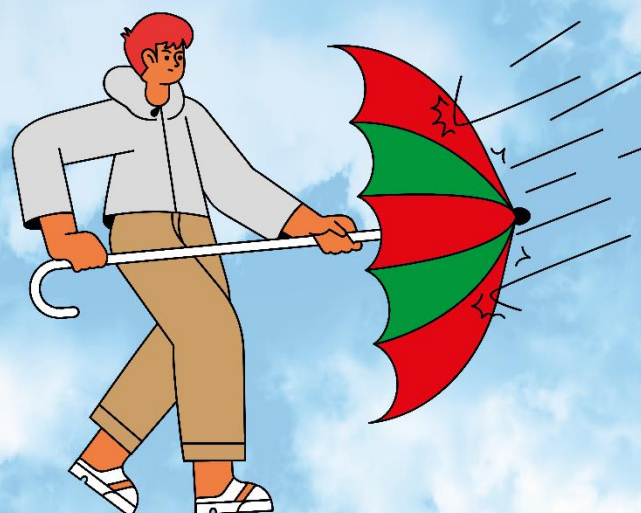
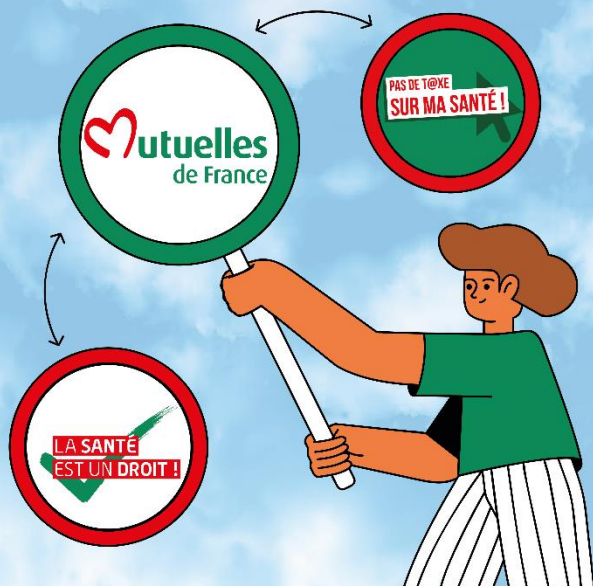




ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022



Rapport d'activités et de gestion





LE MOT DU PRESIDENT

Chères amies,

Chers amis,

Entre Covid, guerre en Europe et élections présidentielle et législatives, cette année fut une année intense pour les Mutuelles de France. Quand la situation sanitaire, sociale et politique se dégrade les enjeux d'accès à la santé, aux droits et à la protection sociale s'exacerbent. C'est ce dont ce rapport d'activités préparé pour notre assemblée générale témoigne.

Nous avons affirmé assez tôt que la fin de pandémie ne se traduirait pas par un retour aux standards de la situation antérieure. C'est particulièrement vrai dans nos champs d'intervention. Le travail d'adaptation à la situation, mené tambour battant en 2020 et 2021, se poursuit pour faire évoluer nos engagements et nos pratiques, toujours dans le même objectif : que le droit à la santé soit effectif. **C'est aussi cela, la pertinence de la solution mutualiste : sa capacité à intégrer, appréhender des données nouvelles et les circonstances inédites sans se laisser détourner de sa finalité.**

Cette intense mobilisation a aussi nourri notre travail politique qui s'est déployé dans le dialogue avec nos partenaires, dans la société et au sein de

la FNMF. C'est en étant agissant partout que nous faisons progresser nos idées et nos convictions.

Notre place au sein du secteur de l'économie sociale et solidaire n'est pas à démontrer. C'est donc assez naturellement que nous avons participé tant au congrès d'ESS-France qu'aux Journées de l'économie autrement du mensuel *Alternatives économiques* à Dijon. Ce sont autant d'occasions de souligner et de faire comprendre la spécificité mutualiste qui demeure trop vaguement appréhendée par les acteurs que nous côtoyons dans ce secteur.

En étant présent, avec des groupements adhérents, au congrès de la CGT santé et dans des initiatives de l'UGICT-CGT, nous inscrivons notre action dans le mouvement social. Mieux, cette année, nous avons travaillé avec les parties prenantes, y compris syndicales, sur les conséquences de réforme de la protection sociale complémentaire des fonctions publiques, en cours de négociation puis de mise en œuvre. Nous savons que cette réforme aggraverait les effets délétères sur la solidarité de l'ANI. En réfléchissant ensemble, nous cherchons, à y faire obstacle et en limiter les dégâts.

L'initiative commune de la FMF et de Médecins du Monde a débouché sur une journée d'étude assez suivie en ligne qui a passionné les participants.

Quand deux acteurs majeurs, militant tous deux du droit universel et inconditionnel à la santé, croisent leurs expériences et leurs réflexions en dialoguant avec des universitaires : on sort des lieux communs. Les échanges ont été particulièrement fructueux autour de la démocratie comme outil de la refondation du système de santé.

La période électorale a occupé une partie du temps qui sépare l'AG 2021 de l'AG 2022. Le débat, un temps obéré par la guerre de Poutine à l'Ukraine, a été largement occupé par les obsessions identitaires de l'extrême droite. Mais, notamment lors des élections législatives, nous avons réussi, avec de nombreuses autres organisations, à faire émerger l'enjeu de l'accès aux soins des populations, aujourd'hui largement déficient. Et notre patient travail auprès des candidats, mené tant par la Fédération que par les groupements adhérents et nos délégations territoriales nous permet d'amorcer une démarche avec des parlementaires qui nous aidera à défendre et promouvoir l'apport de la Mutualité dans la résolution des crises qui secouent la société.

La FNMF vient d'organiser son congrès à Marseille. Je ne reviens pas sur ce bon congrès auquel vous avez participé nombreux. Pour illustrer notre travail au service du bien commun au sein de la Mutualité française je voulais revenir d'un mot sur l'épineuse question des frais de gestion. A force d'entendre beaucoup de bêtises dans le débat public à ce propos, chacun avait fini par se laisser convaincre que c'était un sujet. Dans les instances de la FNMF et dans la presse spécialisée, nous avons défendu l'inverse, pas par provocation mais en invoquant deux arguments. D'abord, cette notion recouvre en réalité tout ce qui n'est pas du remboursement d'actes de soins et de médicaments. Or, il se trouve que l'accompagnement social, l'investissement dans des centres de santé, les actions de prévention constituent une partie non négligeable de notre travail et de réelles prestations pour nos

adhérents. Ensuite, la cotisation à une complémentaire santé est déterminée par trois éléments : les prestations, les taxes, et les frais de gestion. Le seul qui est en diminution pour les mutuelles, c'est précisément le dernier, ces fameux « frais de gestion » que l'on nous reproche par démagogie.

En développant ces argumentaires, nous avons participé à la prise de conscience du mouvement mutualiste : le débat sur les frais de gestion, initié notamment par le président de la République il y a quelques années, est faussé et pour y répondre, il faut commencer par réfuter un raisonnement tordu.

J'aurai pu évoquer bien d'autres épisodes de notre foisonnante année mutualiste. Mais il est inutile d'écrire un rapport avant le rapport. Je vous laisse découvrir dans les pages qui suivent comment votre Fédération a accompagné les groupements en livre 2 et en livre 3 dans cette période historique particulière. Comment elle a fait vivre ses partenariats avec le mouvement associatif et le mouvement social. Comment elle a mené le travail de conviction à l'égard des responsables politiques. Comment, aussi, elle s'est nourrie du travail des commissions fédérales « tiers lieu », « militantisme mutualiste » et « agir contre les discriminations » pour dessiner l'avenir des Mutuelles de France.

Tout ce travail va se poursuivre et alimentera la préparation de notre prochain congrès, à Marseille, en septembre 2023, qui va à présent nous mobiliser pleinement.



Jean-Paul BENOIT

Président de la Fédération des mutuelles de France

SOMMAIRE

Le Mot du Président	1
Les Mutuelles de France actrices du mouvement social	4
Une Fédération engagée pour la mise en Sécurité sociale de la population	4
De plain-pied dans le débat public pour peser sur les décisions	4
Une force mutualiste qui pèse	6
Les Mutuelles de France actrices de l'Economie Sociale et Solidaire	7
Les Mutuelles de France, un réseau militant dynamique	8
Les militants mutualistes impliqués dans la réflexion et l'action fédérale	8
Les Délégations Territoriales au travail !	9
La formation militante pour s'enrichir	10
Communiquer nos idées	10
La FMF cultive et diversifie ses partenariats	12
Agir en mutualiste face aux discriminations	15
Tiers lieux : un concept foisonnant à explorer ensemble	16
Accompagner et renforcer les groupements dans un environnement métier en mutation	18
L'accompagnement aux évolutions de l'environnement réglementaire	18
Le Service juridique en soutien des groupements	18
La Fédération au cœur de la gouvernance stratégique des systèmes d'information	19
Une présence historique dans l'association Inter-AMC	19
Partage des orientations stratégiques et mutualisation des systèmes d'informations des Mutuelles de France	19
Mutualisation des flux de demandes de remboursement électroniques (DRE)	19
Fonds Mutuelles Impact	20
Comité de suivi de la Complémentaire santé solidaire (CSS)	20
Un acteur du Livre III particulièrement reconnu	21
Une année stratégique après une gestion efficace des crises par l'ensemble des groupements	21
L'optique et l'audition mutualistes : un développement constant et des ambitions fortes pour 2023	22
La formation et l'adaptation aux évolutions réglementaires	23
L'action des GIE DEM OAMF : toujours au plus près des besoins	25
Les structures de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM) au cœur de l'actualité et des attendus de la société française	25
Coopérative de la Vie mutualiste (CVM)	27
Gouvernance Fédérale	29
Le rapport de gestion	33



LES MUTUELLES DE FRANCE ACTRICES DU MOUVEMENT SOCIAL

UNE FEDERATION ENGAGÉE POUR LA MISE EN SECURITE SOCIALE DE LA POPULATION

DE PLAIN-PIED DANS LE DEBAT PUBLIC POUR PESER SUR LES DECISIONS

Présidentielle 2022 : « être à la hauteur de notre temps pour protéger la population »

Les Mutuelles de France se sont engagées tôt dans la campagne pour l'élection présidentielle, non pour promouvoir un-e candidat-e mais pour défendre leurs analyses et leurs idées avec la diffusion, dès le début du second semestre 2021, d'un Cahier de propositions et ce malgré un débat public finalement escamoté. Dans une société française groggy par deux années de crise pandémique et sidérée par la guerre en Ukraine, le président sortant s'est dispensé d'organiser le débat autour de son projet politique libéral.

Le 30 mars, deux semaines avant le premier tour, la Fédération a appelé, dans un communiqué, les acteurs politiques à « être à la hauteur de notre temps pour protéger la population ». Tirant les leçons de la guerre en Ukraine et des crises Covid, la FMF a rappelé, en s'appuyant sur son cahier de propositions, la nécessité d'inventer des solidarités nouvelles comme une urgence démocratique et sociale. Elle a réaffirmé le droit à la santé de toute la population, indépendamment du statut administratif des personnes comme de leur situation territoriale économique et sociale. Sans naïveté, elle a déploré qu'une nouvelle fois, le duel

« extrême droite – libéraux » envahisse l'espace médiatique, reléguant les enjeux de justice sociale au second plan.

Dès le lendemain du premier tour, qui qualifia le président sortant et la candidate d'extrême droite, les Mutuelles de France ont appelé à refuser l'impasse Le Pen et son projet dangereux pour la société française et l'État de droit, fondé sur l'exclusion, la stigmatisation et les discriminations. Un projet à l'opposé de l'aventure mutualiste. Tout en notant que Macron n'avait pas été le rempart qu'il prétendait être, elles ont rappelé l'enjeu du 24 avril : « il ne s'agit pas de choisir le programme du candidat néolibéral mais de déterminer contre qui le mouvement social va se mobiliser pour promouvoir les solidarités nouvelles dont la population a besoin ».

Pas de taxes sur ma santé !



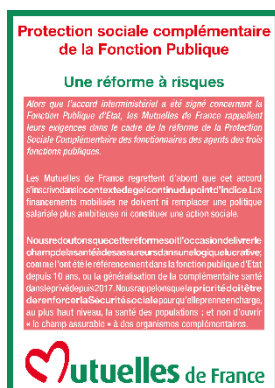
Depuis une vingtaine d'années, les complémentaires santé subissent une taxation injuste de la part de l'État.

Le dernier exemple en date ayant été le nouvel impôt sur les cotisations des mutuelles, dite « taxe covid ». Ces taxations posent deux problèmes pour

les mutuelles. Le premier étant que les taxes privent leurs adhérents de pouvoir d'achat, en effet ces prélèvements peuvent représenter jusqu'à 21% des cotisations. Le deuxième problème est que la santé est vitale et ne peut pas être assimilée à une marchandise. Dans ce sens, la Fédération a poursuivi, au travers de sa plate-forme : www.pas-de-taxes-sur-ma-santé.fr, un travail d'interpellation des parlementaires.

La Fédération des mutuelles de France a toujours revendiqué la suppression des taxes sur les mutuelles. Quant à elle, la FNMF revendique aujourd'hui une baisse ciblée des taxes sur les contrats qui ne bénéficient pas d'aide publique, ce qui constitue une inflexion intéressante. La Fédération poursuit la bataille tant auprès des pouvoirs publics, aux côtés de la FNMF, qu'au sein de cette dernière pour que la protection sociale ne soit plus taxée.

Protection sociale complémentaire de la fonction publique : une réforme structurante et inquiétante



La réforme de la Protection sociale complémentaire de la fonction publique, engagée par ordonnance en février 2021, est analysée par la Fédération comme structurante de la protection sociale, au-delà même des fonctionnaires et dans la

droite ligne de l'ANI entré en vigueur en 2016 pour les salariés du privé. La FMF en a fait un sujet central de son activité et pris directement contact avec les partenaires syndicaux des trois versants de la fonction publique et les confédérations nationales. Elle a également défendu l'idée d'une prise en charge du dossier directement par la FNMF.

En parallèle, au-delà des réunions de la gouvernance politique, la Fédération propose un cadre commun aux Groupements pour analyser les textes, leurs impacts et conduire diverses actions. Des rencontres sont désormais proposées avec les

équipes opérationnelles afin d'échanger sur les réponses construites ou à venir.

Interpellation des candidats aux élections législatives

Dans la continuité des ateliers de mobilisation de la CNMF de septembre 2021, des ateliers de mobilisation autour du cahier de propositions ont eu lieu début 2022 dans 7 délégations territoriales *via Zoom*.

Au travers de jeux de rôle, il s'agissait de s'organiser dans les territoires pour porter les propositions nationales et des déclinaisons locales des Mutuelles de France auprès des décideurs locaux et plus particulièrement des candidats à la députation et ce, autour de 3 axes :

- La santé est un droit **universel**
- La santé est un droit **partout**
- La santé est un droit **pas une marchandise**

« Les frais de gestion sauvent des vies ! »

Ces dernières années ont été marquées par une succession d'attaques à l'encontre des mutuelles, notamment ciblées sur leur « frais de gestion » qui seraient « exorbitants ». La Fédération des mutuelles de France a toujours rappelé que le débat des frais de gestion était un faux procès fait aux acteurs mutualistes.

La FMF défend un droit à la santé pour tous et dénonce les logiques gestionnaires provoquant le recul de l'action de la Sécurité sociale auprès de ses assurés. Dans une longue interview au média en ligne Miroir Social, Jean-Paul BENOIT détaille, sous le titre « les frais de gestion sauvent des vies », l'analyse et le positionnement de la FMF sur cette question. C'est l'occasion de prendre part à la bataille culturelle dans l'opinion publique.

Le président de la Fédération des mutuelles de France rappelle dans cet entretien que contrairement au champ des acteurs privés à but lucratif, les mutuelles assument et assurent des prestations sociales en nature qui sont injustement assimilées comptablement aux « frais de gestion ». Il s'agit de l'accompagnement social, de l'information sanitaire, de la prévention, ou encore du développement de services de soins et d'accompagnement mutualistes.

Le rapport HCAAM et le leurre de la « Grande sécu »

Au mois de septembre 2021, les documents provisoires des travaux du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (Hcaam) sur l'articulation entre assurance maladie obligatoire et assurance maladie complémentaire proposent quatre scénarios de réforme dont le scénario 2



Rapport du HCAAM
Quatre scénarios polaires d'évolution de
l'articulation entre Sécurité sociale
et Assurance maladie complémentaire

« d'extension du champ d'intervention de la sécurité sociale » : la « Grande Sécu ».

La FMF travaille dès cet instant à analyser la proposition pour parfaire une note argumentée transmises à ses groupements le 15 décembre, énonçant les nombreux manquements de ce projet en termes de financement d'abord, de maîtrise des tarifs et de périmètre de prise en charge des assurés sociaux notamment. La Fédération rappelle dans [cette note](#) qu'« une grande Sécu, c'est une Sécu solidaire. Le contraire de celle proposée par le gouvernement ».

UNE FORCE MUTUALISTE QUI PESE

Le chantier de la « raison d'être » de la FNMF

La Mutualité Française a engagé un chantier autour de sa « raison d'être », auquel les Mutuelles de France ont contribué en portant trois messages principaux :

- La Mutualité doit d'abord faire vivre **son appartenance au mouvement social** en s'en nourrissant et y portant ses analyses sur les sujets de protection sociale et sociétaux.
- C'est aussi en mettant **en adéquation ses valeurs et ses engagements en tant qu'employeurs** que la mutualité gagnera une légitimité et une crédibilité dans ses prises de positions.
- Pour défendre l'intérêt général des populations, l'outil FNMF doit toujours chercher à **construire le bien commun de la Mutualité**.

Dans le débat, nous avons insisté particulièrement sur la nécessité, pour la Mutualité, de participer par ses propositions et ses réalisations, à la transformation du système de santé, dans l'intérêt des populations.

L'enjeu de l'avenir des UT et des UR

L'avenir des Unions territoriales (UT) et des Unions Régionales (UR) est un sujet de préoccupation pour notre mouvement. Cette année encore la parole et l'action des représentants des Mutuelles de France au sein de ces instances ont été déterminantes pour faire entendre notre voix.

Depuis de nombreuses années, les Mutuelles de France défendent un projet politique pour les UR et

UT sur des fondements clairement établis : bien commun, refus de la captation par de grands groupes, non concurrence. Ces principes sont percutés par la stratégie de certains grands groupes et par des évolutions statutaires. La Conférence Nationale des Mutuelles de France du mois de mai a permis, lors d'ateliers animés avec le concours de nos représentants dans les instances territoriales de la Mutualité, d'échanger autour de ces enjeux et de coordonner le positionnement de la FMF.

Nous défendons nos idées à l'Assemblée générale de la FNMF

Dans le cadre de l'Assemblée générale et outre la validation de la « raison d'être », nous avons porté plusieurs positions identitaires dans les débats :

- Au sujet de **la cotisation fédérale mutualiste** dont nous estimons **qu'elle ne peut baisser sans affaiblir dangereusement le mouvement** au niveau national, alors même que les réformes annoncées sont majeures ; comme au plan local alors que les collectivités cherchent des solutions et des partenaires sur les sujets de santé ;
- Sur **le risque d'appropriation par certains Groupements** des réalisations communes que constituent les Unions Territoriales. Nous avons pointé l'ambivalence de certains acteurs et les effets délétères qu'ils produisent sur le mouvement et notre capacité à faire ensemble.

Le congrès de Marseille : la FNMF dans le creuset des mutuelles ouvrières



Le Congrès de la FNMF a eu lieu du 7 au 9 septembre à Marseille, territoire où les Mutuelles de France sont des forces vives de la Mutualité ; Jean-Paul BENOIT, dans ses fonctions de Président de l'Union Régionale Sud/PACA en a ouvert les travaux en rappelant l'histoire millénaire de la ville, fruit des migrations et du métissage, du partage, des solidarités et de l'entraide mutuelle.

La Fédération, les Groupements et les Délégations territoriales ont participé activement à la phase préparatoire du Congrès, dans les instances de la FNMF, les Groupes de travail ou les interrégionales, pour faire entendre la voix des Mutuelles de France. Cette mobilisation a porté ses fruits au travers des propositions plus ambitieuses portées par Eric CHENUT, président de la FNMF. Ainsi, la résolution générale adoptée lors du Congrès et le discours d'accueil du Ministre de la Santé se sont

fait l'écho de certaines de nos propositions historiques sur l'abandon des taxes sur la santé, la défense de l'hôpital public, ou la nécessité d'augmenter le financement de la Sécurité sociale. Dans les débats du congrès, nous avons également souligné l'importance de la défense du statut de dirigeant effectif du président de groupement mutualiste, de la valorisation de la branche Mutualité ou encore la nécessité de revoir le financement de la « Complémentaire Santé Solidaire ».

Pour le Congrès, les Mutuelles de France ont proposé la participation de plusieurs partenaires (REVES Jeunes et le Secours Populaire), des débats aux congressistes : l'un sur l'alimentation et l'autre sur l'accès aux droits. Avec SOS Méditerranée, l'exposition « Éclaireuses d'Humanité » a été présentée aux congressistes et inaugurée par Dominique JOSEPH, Secrétaire générale de la Mutualité Française. Les militants des Mutuelles de France, venus nombreux à cette occasion, ont contribué aux réflexions et aux travaux de ce congrès et en ont profité pour nouer des nouveaux contacts.

Pour les Groupements adhérents des Mutuelles de France, le Congrès a aussi permis de contribuer aux réflexions de la Mutualité et de nouer des contacts nouveaux. Ils se sont retrouvés au cours de la soirée du mercredi 7 septembre, pour un temps à la fois politique et convivial.

LES MUTUELLES DE FRANCE ACTRICES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La FMF au congrès de l'ESS

Le Congrès de l'ESS, organisé par ESS France, s'est tenu le 10 décembre 2021 à Paris à l'issue du processus *La République de l'ESS*. Les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire se sont réunis pour réaffirmer leurs valeurs à quelques mois de l'élection présidentielle. À cette occasion, a été adoptée, une déclaration intitulée « Pour une République sociale et solidaire : nos raisons d'agir ». Celle-ci expose ce qui unit les acteurs de l'ESS dans leur diversité et ce qui les distingue du reste de l'économie.

Les Mutuelles de France ont pris leur part dans cette démarche en participant au Congrès et plus particulièrement au travers de la rédaction d'une contribution intitulée "La santé est un droit". Celle-ci revient sur la nécessité de transformer en profondeur notre système de santé et de protection sociale en proposant un modèle solidaire et accessible à tous, au sein duquel l'Économie Sociale et Solidaire doit jouer un rôle fondamental.

L'ESS, outil du changement pour un système de santé solidaire

Plus largement, c'est au sein du groupe de travail ESS que les Mutuelles de France ont conduit leurs réflexions sur l'ESS. Depuis novembre 2020, ce collectif réunit les militants des Mutuelles de France investis dans les CRESS et le champ de l'ESS. Composant de l'Économie sociale et solidaire, le mutualisme promeut un modèle d'entreprise qui place l'humain au cœur de ses actions. La Mutualité est un acteur historique et majeur de l'ESS et occupe des fonctions-clés dans ses instances de représentation. Les Mutuelles de France sont, pour

leur part, actives au sein des CRESS notamment, où les militants interviennent pour relayer les analyses et les propositions de la Mutualité et participent à la représentation de la FNMF au CA d'ESS France.

Le groupe de travail a donc poursuivi sa mission de coordination des militants investis dans les CRESS. Ces derniers travaillent, plus spécifiquement, à l'élaboration d'un cahier du militant des Mutuelles de France dans les CRESS et au sein de l'ESS. Celui-ci regroupera des fiches politiques et techniques pour permettre à l'ensemble des militants de connaître et de comprendre le positionnement des Mutuelles de France sur l'ESS.

LES MUTUELLES DE FRANCE, UN RESEAU MILITANT DYNAMIQUE

LES MILITANTS MUTUALISTES IMPLIQUES DANS LA REFLEXION ET L'ACTION FEDERALE

La pandémie en face

Lors des confinements de 2020, la FMF s'est tournée vers les outils numériques pour continuer à fonctionner et s'adapter aux nouvelles contraintes. En 2021, la Fédération a continué à innover pour préserver les échanges et le militantisme mutualiste. Ainsi, par exemple, au premier semestre 2021, les 4 Conférences numériques thématiques ont permis, à la suite de notre Congrès à Brest, de lancer la feuille de route 2021-2023.

Aujourd'hui, l'outil numérique permet d'impliquer différemment les militants afin de permettre des réunions de travail plus nombreuses et/ou plus faciles qu'en présentiel tout en concentrant le nécessaire présentiel sur les instances.

Une AG 2021 couplée à un colloque

La veille de l'assemblée générale, le lundi 8 novembre 2021 de 14h à 17h30 a été organisé un après-midi de débats sur l'avenir de la protection sociale et du système de santé puis un échange avec Eric CHENUT, Président de la FNMF.

Cette demi-journée a été ouverte par une présentation par Julien CAUDRON du fonctionnement de la Sécurité sociale et de ses enjeux futurs, complétée par une intervention de Nicolas SOUVETON sur les inégalités en santé et de

Pascale VATEL sur les questions de financement de la protection sociale, avant un échange avec la salle.

La seconde partie du colloque a permis une discussion libre avec Eric CHENUT, alors tout nouveau Président de la Mutualité Française, qui a répondu aux questions des militants de la FMF, rappelant également le projet qu'il entend porter dans son mandat.



Conférence nationale de mai 2022 : des échanges avec les partenaires pour comprendre la séquence politique

Une conférence nationale des mutuelles de France (CNMF) a lieu le mardi 17 mai 2022. Elle s'est déroulée en deux temps.

Le premier temps a permis à la Fédération d'organiser un débat avec des organisations partenaires que sont la Ligue des Droits de

l'Homme et l'Union Générale des Ingénieurs Cadres et Techniciens-CGT pour partager des analyses entre nos organisations, établir nos convergences et construire des batailles communes après la première partie de la séquence électorale de 2022, l'élection présidentielle.



Le second temps a permis des échanges en ateliers avec les militants et les représentants de la Fédération dans les UT/UR sur les enjeux qui se posent au sein des unions territoriales et régionales de la FNM. Ce fut notamment l'occasion de faire le point et d'argumenter contre les risques de captation du patrimoine commun sur les territoires.

Séminaire du Bureau fédéral : penser l'avenir

Reporté pour cause de COVID, le séminaire du Bureau Fédéral s'est finalement tenu à Lille début

juillet. Temps de travail, de prise de recul et d'ouverture, le séminaire s'est déroulé en trois temps.

Le premier a porté sur l'analyse de la crise de la médecine de ville et les solutions pour en sortir, notamment *via* la « délégation de tâches », plus justement nommée le « partage des tâches » et la télémédecine. Sur chacun de ces sujets, nous avons profité de l'expertise d'intervenants extérieurs, respectivement Julien Faure, responsable du développement territorial à l'Agence du numérique en santé, et Mathieu Durand, chirurgien et fondateur de *What's Up Doc* ?.

La deuxième demi-journée, intitulée « pour tous, réduire le reste à charge » a été consacrée au système de protection sociale et aux conséquences des réformes récentes. Ce fut l'occasion d'un état des lieux du système de protection sociale et d'une réflexion complémentaire sur le positionnement des Mutuelles de France.

Le troisième temps de ce séminaire a été consacré à la stratégie d'influence des Mutuelles de France dans le nouveau paysage politique après la séquence électorale du printemps 2022.

LES DELEGATIONS TERRITORIALES AU TRAVAIL !

Dole : 180 citoyens au chevet des hôpitaux publics

Le 19 mars dernier, il y avait foule dans la salle de la Commanderie, sur les bords du Doubs, pour les états généraux de la santé du pays dolois. Le comité de défense des hôpitaux publics de Dole organisait ce débat, dont l'une des chevilles ouvrières n'est autre que Jacques SÉGUIN, administrateur des Mutuelles de France.

Les 180 citoyens et élus locaux présents ont échangé avec Laurent EVEILLARD, président du Regroupement national des organismes gestionnaires de centres de santé, Pascale VATEL, secrétaire générale de la FMF, Michèle LEFLON, présidente de la coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternité de proximité, Frédéric RAUCH, économiste de la protection sociale.



Au cours de cet échange animé par Patrice FORT, vice-président de la Fédération, qui a duré plus de 3 heures, il a été question de la défense du droit à la santé, partout et pour tous, du besoin de financement de la protection sociale, du combat contre le dépeçage en cours des hôpitaux publics, des actions concrètes à mener pour empêcher la fermeture imminente du service de chirurgie de l'hôpital Louis-Pasteur... Et après on dira que la santé est un thème qui n'intéresse pas la population !

« La Sociale » à Rabastens

Le Banc sonore, café restaurant politique et culturel organisé en SCOP, situé à Rabastens dans le Tarn, a accueilli le 8 avril dernier une projection du film « La Sociale » de Gilles PERRET mettant en lumière l'histoire de la Sécurité sociale. Après la projection, un échange a eu lieu avec les participants notamment des militants de la CGT

LA FORMATION MILITANTE POUR S'ENRICHIR

Rendez-vous avec notre histoire



L'essence de la « mission historique » est de tirer profit de la spécificité des 36 ans d'histoire de la Fédération des mutuelles de France et des structures qui l'ont précédées depuis les années 1960. Cette

histoire reflète les nombreuses batailles menées pour défendre la Sécurité sociale en lien avec le mouvement syndical ainsi que les réflexions sur la technicité mise en œuvre par le mouvement mutualiste pour protéger la population. C'est l'histoire de ces métiers si importants pour le bien-être de la population et l'histoire de ce combat politique crucial pour l'équilibre de notre société que nous entendons valoriser.

Après l'exposition présentée au Congrès de Brest et outre la publication par Viva Éditions de *La mutualité en mouvement, contribution à*

dont le secrétaire général de l'Union Départementale du Tarn Patrick GUIRAUD et plusieurs responsables de Mutami dont Patrick JULOU, qui représentait la Fédération. Le débat a porté sur le financement, les dépenses, et l'avenir de la Sécurité sociale. La place des mutuelles dans le système de santé et leurs actions au sein du mouvement social pour la défense d'une sécurité sociale au plus haut niveau ont aussi été abordées.

l'histoire des Mutuelles de France, cette valorisation passe par une formation historique pour les militants mutualistes, permettant à chacun de mieux connaître ce long chemin mutualiste, et par le projet de dépôt de nos archives politiques dans un lieu dédié à l'histoire sociale. Ces deux étapes, qui nécessitent une préparation minutieuse, sont en cours.

Relance de la formation fédérale Mémomut à la demande des Groupements

Suite à la sollicitation d'un certain nombre de groupements, la Fédération a décidé de relancer la formation « Mémomut ». Ce dispositif mutualisé au niveau fédéral, créé il y a une vingtaine d'années, a largement fait ses preuves comme outil de prévention des pertes de mémoire et du sentiment d'isolement social qui peut en découler. La formation est dispensée aux personnes référentes des groupements afin qu'elles puissent développer cette activité de prévention au sein de leur mutuelle et auprès des adhérents. Une session « Mémomut-1^{er} niveau » a déjà eu lieu en avril 2022.

COMMUNIQUER NOS IDEES

Des outils pour structurer notre communication

Calendrier des messages : pour chaque semestre le calendrier des messages permet de lister des événements (politiques, partisans, journées mondiales), des instances (FMF et FNMF) et des actions de communication envisagées s'y rapportant. C'est un outil régulièrement partagé avec les groupements adhérents afin d'ouvrir des

possibilités de synergie de nos communications respectives.

Une charte pour une communication simple et efficace : produite par la commission militantisme, elle propose une méthode de rédaction et de relecture des publications adaptées aux cibles que nous visons. Elle inclut les choix graphiques et typographiques permettant de faciliter la lecture et la compréhension.

Un investissement renforcé sur les réseaux sociaux

Les Mutuelles de France sont présentes sur *Facebook*, *Twitter*, *LinkedIn* et *YouTube*. Sur

Facebook et *Twitter*, l'objectif éditorial est de partager l'ensemble des articles publiés sur le site internet, des illustrations créées à l'occasion d'événements (les journées mondiales, par exemple) et les vidéos de la chaîne *YouTube*.

QUELQUES DONNÉES À LA DATE D'OCTOBRE 2022 :

Facebook :

- 534 abonnés (+104 en 18 mois)
- Parmi les 3 publications les plus populaires ces 12 derniers mois, 2 sont liées à nos partenariats (vidéo UGICT du Cahier de propositions et annonce de la 2e journée d'étude avec Médecins du Monde)

Twitter :

- 1 828 abonnés (+28 en 18 mois)
- Tweet le plus populaire : la photo avec P. MARTINEZ retweetée par la CGT (27 000 Abonnés)

La presse : informer ceux qui nous informent

Depuis l'AG 2021, la Fédération a publié 7 communiqués de presse diffusés à quelques centaines de journalistes traitant des questions sociales, de santé, de médico-social, de protection sociale. S'ils ne sont pas toujours repris, ils alimentent la culture générale de ceux qui ont pour métier de nous informer et participent à promouvoir le projet mutualiste.

Systématiquement publiés sur notre site internet et nos réseaux sociaux, ils sont aussi des outils pour chaque militant de la Fédération.

- **3 décembre 2021** – Journée nationale d'action pour l'hôpital public du 4 décembre : pour l'hôpital public, il y a urgence !
- **6 janvier 2022** – Journée nationale de mobilisation du 11 janvier : les Mutuelles de France soutiennent l'appel unitaire des professionnels de santé et de l'action sociale.
- **10 février 2022** – Accord interministériel sur la Protection sociale complémentaire des agents de l'État : une négociation, des progrès, des limites et des trompe-l'œil.
- **3 mars 2022** – Les Mutuelles de France solidaires des réfugiés d'Ukraine et d'ailleurs.
- **30 mars 2022** – Présidentielle : être à la hauteur de notre temps pour protéger la population.
- **7 avril 2022** – Notre journée mondiale citoyenne de la santé ! (Communiqué commun à des dizaines d'organisations (collectifs, association, mutuelle, syndicats et soutenu par des forces politiques)
- **11 avril 2022** – 24 avril 2022 : non à l'extrême droite

- **26 avril 2022** – La mise en sécurité sociale de la population est la priorité !
- **22 septembre 2022** – Soutien aux mobilisations pour la santé, les salaires et la solidarité !

Travailler avec les parlementaires

Après les élections législatives des 12 et 19 juin 2022, la Fédération a initié un contact avec les nouveaux élu·e·s pour engager un travail de coopération et de conviction sur les enjeux de protection sociale, d'accès aux soins, de droit à la santé partout et pour tous. La composition de la nouvelle assemblée, sans majorité, redonne de l'espace et de l'importance au débat parlementaire, espace qu'il est important d'investir. Un peu plus de 300 député·e·s ont été sélectionnés sur des critères géographique (territoire d'élection où les Mutuelles de France sont implantées), d'origine professionnelle (métier exercé avant leur mandat en rapport à la santé, à l'action sociale, à la solidarité) et de commission de référence (commission des Affaires sociales et commission des Finances). Ils ont reçu une lettre de Jean-Paul BENOIT accompagnée d'une présentation synthétique de la Fédération et du cahier de propositions « pour mettre la population en sécurité sociale ».

Avant cette séquence qui ne concernait pas les sénateurs, la Fédération a mis à profit ce temps calme au Sénat pour prendre contact avec des sénatrices et des sénateurs de gauche et écologistes et avec les collaborateurs des groupes intervenant sur les questions sociales.

LA FMF CULTIVE ET DIVERSIFIE SES PARTENARIATS

L'invitation à des travaux communs, la participation à différentes initiatives, la mise en œuvre de conventions avec diverses organisations s'insèrent dans l'objectif de renforcement des partenariats entre la fédération et les acteurs du mouvement social prévu dans la feuille de route 2021-2023.

Médecins du Monde

Engagé à l'occasion de notre Congrès de Brest en novembre 2020, le partenariat avec Médecins du Monde a abouti à l'organisation d'une initiative commune « La santé pour tous, partout ». Avec la participation de François FILLON, rédacteur en chef de Viva Magazine, ces travaux ont permis d'affirmer nos positions communes sur l'approche universelle du droit à la santé, à rebours des logiques opportunistes et ciblées défendues par les pouvoirs publics ces dernières années.



Avec de nombreux intervenants (AIDES, le Syndicat de la Médecine Générale, des universitaires), nous avons pu également enrichir nos positions, notamment sur l'accès aux soins, la politique du médicament ou la compréhension des dynamiques de la protection sociale en France. Nous avons pu les diffuser grâce à un dispositif *live* puis de *replay*, tous les deux inédits pour la FMF :

- Table ronde 1 : <https://www.youtube.com/watch?v=wXHhuZ8GyVf>
- Table ronde 2 : <https://www.youtube.com/watch?v=QIZFNro7dio>
- Table ronde 3 : <https://www.youtube.com/watch?v=VyPRr1egM7Y>

D'ores et déjà, certains Groupements de la Fédération se sont saisis de la convention nationale cadre ; la faire vivre dans les territoires est

indispensable à l'approfondissement de nos relations bilatérales, utiles et complémentaires pour faire avancer nos combats communs au profit des populations.

Les Mutuelles de France approfondissent leurs échanges avec les structures ou organisations de la CGT

Les Mutuelles de France ont participé à deux congrès de fédérations de la CGT : d'abord à Rennes en novembre 2021 pour l'UGICT-CGT, puis fin mars pour la Fédération Santé et Actions sociales à St Malo (voir plus loin).

À chacun de ces Congrès, l'Union Nationale Santé ainsi que les Groupements intéressés ont pu participer sur le stand initié par la Fédération. Ces deux événements ont été l'occasion de mettre l'accent sur les travaux du moment : sur les données de santé à la suite des initiatives communes antérieures pour le premier ; et sur la réforme de la Protection Sociale complémentaire dans la Fonction publique pour le second.

Avec l'UGICT-CGT, les travaux se sont poursuivis dans le cadre de leurs publications avec la participation des Mutuelles de France aux *Rencontres d'Options* portant sur les retraites (12/05) et la contribution de Jean-Paul BENOIT à la revue *Options* : « les données de santé, cette nouvelle terre inconnue ».



Par ailleurs, en prélude à la CNMF du 17/05, a également été organisé, avec les commissions fédérales « Militantisme » d'une part et « Agir face aux Discriminations » d'autre part, des échanges portant sur l'entrée dans le militantisme (voir la partie consacrée aux discriminations). Le

lendemain, Sylvie DURAND, Secrétaire nationale de l'UGICT-CGT prenait part à la table ronde ouvrant la CNMF pour analyser les perspectives du mouvement social à l'aune des résultats des élections présidentielle et législatives, singulièrement au prisme des enjeux de protection sociale.

RÊVES Jeunes, la prévention en santé : une priorité, notamment pour les jeunes

REVES Jeunes, agit pour la santé des jeunes aux travers de plusieurs dispositifs qui s'appuient sur une démarche de prévention et de promotion de la santé faites par et pour les jeunes, de façon non stigmatisante et qui vise en particulier à proposer aux jeunes des séances gratuites de soutien psychologique. REVES jeunes et la FMF ayant au cœur de leurs missions respectives le bien-être sanitaire, social, mental et culturel des personnes, ont décidé de s'associer pour conduire des actions concernant plus particulièrement la santé mentale des jeunes.

Ce partenariat s'est traduit par une convention signée entre les deux structures en 2020, des interventions régulières de REVES Jeunes au sein des instances des Mutuelles de France, sa participation à deux vidéos de la fédération, et par une mise en relation avec des groupements de Mutuelles de France proposant notamment la mise à disposition de locaux pour accueillir les permanences.

Les Mutuelles de France aux Journées de l'Économie autrement

Fin novembre 2021, étaient organisées à Dijon, les Journées de l'Économie Autrement par le Magazine Alternatives Économiques.



Partenaires historiques de cet événement, les Mutuelles de France avaient fait le choix d'un

soutien plus significatif avec une présence renforcée et un travail de fonds pour proposer une table-ronde sur la place de l'ESS dans les défis rencontrés dans le domaine de la santé. Un *podcast* a été enregistré, proposant sur le sujet, un dialogue entre Jean-Paul BENOIT et Anne-Marie COUTINET, économiste. La Fédération a également participé au débat sur le « rôle de l'ESS dans le système de santé après la crise du Covid-19 », occasion d'enrichir nos analyses et de prendre des contacts précieux qui se poursuivent depuis.

Le Groupe de Travail fédéral sur l'ESS a activement participé à la préparation puis aux travaux sur les 2 jours à Dijon.

Travaux communs avec Ligue des droits de l'homme : un partenariat précieux

Notre rencontre avec la Ligue des droits de l'homme s'est nouée autour de deux sujets : la préservation de l'État de droit, outil décisif pour l'effectivité des droits, et la promotion du droit à la santé, droit humain fondamental.

Le 28 novembre, nous avons pris part à l'université d'automne de la Ligue. Nicolas SOUVETON, vice-président de la FMF est intervenu lors de la table ronde intitulée « les sociétés civiles entre résistance et construction d'alternatives ».



La Fédération a cosigné l'appel unitaire lancé par la LDH le 14 avril 2022 et rejoint par des centaines d'organisations : « Non à l'extrême droite, pour l'égalité et la justice ».

Enfin, Malik SALEMKOUR, président de la LDH était invité lors de la table ronde ouvrant la CNMF du 17 mai dernier pour analyser les perspectives du mouvement social à l'aune des résultats des élections présidentielle et législatives.

Poursuivre les travaux avec l'ANDEVA

Engagées très tôt aux côtés de l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (ANDEVA), les Mutuelles de France ont réaffirmé ces derniers mois et à plusieurs reprises leur soutien aux combats des victimes de l'amiante :

- Nous avons participé le 31 août 2021 à la mobilisation de l'ANDEVA contre le projet de fusion entre l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (ONIAM) et le Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante (FIVA), une fusion qui aurait noyé le sujet qui touche à la santé au travail dans une thématique d'accidents médicaux.
- Les Mutuelles de France ont également assisté au congrès de l'ANDEVA en octobre 2021. Cet événement a été l'occasion d'intervenir pour témoigner de la solidarité et du soutien des Mutuelles de France envers celles et ceux qui luttent pour la reconnaissance du préjudice subi par les salariés en contact avec l'amiante et la juste réparation de cette atteinte à leur santé et plus largement sur le rôle des mutuelles.
- Dans le cadre d'échanges organisés au second semestre 2022, les contours d'une convention cadre nationale ont été discutés pour inciter les Groupements à travailler avec leurs homologues de l'ANDEVA dans les territoires.

Congrès de la fédération CGT Santé et Action sociale



Au printemps 2022, à Saint Malo, les Mutuelles de France ont participé au congrès de la CGT Santé et Action sociale. Présentes sur stand avec Mutami et l'Union Nationale Santé, les 4 jours ont permis de présenter le cahier de propositions des Mutuelles de France et le positionnement de celle-ci sur la Protection Sociale Complémentaire de la fonction publique. A ce sujet, un débat a été organisé par la Mutuelle Complémentaire de la Ville de Paris et de l'Assistance Publique (MCPVAP).

Colloque du Secours Populaire « Santé, prévention et bien-être »

Pascale VATEL, secrétaire générale de la Fédération est intervenu au cours du colloque organisé par le Secours populaire le 7 avril 2022 à l'Hôpital La Pitié Salpêtrière de Paris. Cette journée de rencontre intitulée « Santé, prévention et bien-être » visait à échanger entre militants, professionnels, institutionnels d'horizons divers afin de d'appréhender cette notion très large sur un plan théorique. Elle a permis de partager des expériences permettant à des personnes précaires de retrouver le chemin du bien-être. Dans son intervention centrée sur *Le bien-être au regard de la prévention*, Pascale VATEL, a rappelé le double rôle du mouvement mutualiste à travers ses réalisations sanitaires et sociale et son travail d'influence. Ce dernier est important pour faire émerger des politiques publiques à la hauteur des besoins de la population : « développer une politique favorable à la santé impose de mener l'action sur l'ensemble des déterminants de la santé dans une démarche interministérielle, intersectorielle et partenariale » indiquait Pascale VATEL, notant ensuite que, malheureusement notre système de santé reste « très fortement orienté vers la réparation et non la prévention ».

Fête de l'Humanité 2022

La Fédération a tenu un stand dans le « Village des territoires solidaires » de la Fête de l'Humanité qui se tenait cette année pour la première fois à la base 217 dans l'Essonne du 9 au 11 septembre. Des centaines de visiteurs sont venus, plus ou moins timidement, sur le stand des Mutuelles de France. Une centaine d'entre eux ont joué au « *Trivial poursuite mutualiste* », jeu développé pour l'occasion afin permettre de découvrir des données relatives à la santé, des enjeux de santé et de protection sociale et prendre conscience du rôle de la Mutualité dans ce dispositif. Bâti sur le modèle du jeu de culture général bien connu, il a permis d'engager le dialogue avec les visiteurs-joueurs, dialogue qui se prolongeait généralement au-delà de la partie, très courte. Il servira sur d'autres stands de la Fédération.



La Fédération a aussi pris part à des débats organisés sur la fête. Le samedi 9, dans l'agora du village des territoires solidaires, Jean-Paul BENOIT et Nicolas SOUVETON sont intervenus au cours du débat intitulé « pour une réelle démocratie sanitaire. Et Jean-Paul BENOIT était invité au débat organisé par L'Humanité, dimanche 10 à l'Agora de l'Humanité : « face à l'effondrement de l'hôpital, comment sauver le système de santé ? ». Ce fut l'occasion de rappeler qu'il fallait commencer par sauver l'hôpital et réorganiser la santé de premier recours.

AGIR EN MUTUALISTE FACE AUX DISCRIMINATIONS

Une définition

Ce n'est pas une découverte, la lutte contre les inégalités et les injustices font partie des raisons d'être de la mutualité ouvrière. Si les Mutuelles de France sont concentrées sur les injustices sociales, on sait aujourd'hui que les discriminations débouchent sur de profondes inégalités : genre, origine réelle ou supposée, orientation sexuelle, ... La société civile est largement engagée pour les documenter, les analyser, les déconstruire et, finalement, les combattre.

Une discrimination se définit comme un traitement différent d'une personne par rapport à une autre fondé sur une raison illégitime et aboutissant à un résultat défavorable pour elle. Il y a des discriminations directes, résultant d'une action volontaire ou non, et des discriminations indirectes conséquence d'une inégalité structurelle ou conjoncturelle. Souvent, les discriminations se conjuguent et forment un système qui atteint l'intégrité de la personne.

C'est ce chantier là que la Fédération a décidé de réouvrir au congrès de Brest. Il a deux versants : les

Enfin, le livre « La Mutualité en mouvement, contribution à l'histoire des Mutuelles de France » était en vente au Village du Livre de la Fête.

CAMI Sport et Cancer : des premiers échanges pour soutenir l'action innovante en sport santé

La CAMI Sport & Cancer est une association reconnue d'intérêt général ayant pour mission de développer des programmes de thérapie sportive pour permettre à des milliers de patients touchés par un cancer d'être pris en charge pour diminuer les effets secondaires des traitements, et améliorer leur qualité de vie.

Après l'envoi du cahier de propositions des Mutuelles de France par la DT Centre-Est à ses partenaires, la CAMI Sport et Cancer nous a sollicité pour une rencontre nationale afin de présenter nos deux structures et d'étudier les partenariats qu'il serait possible de construire. Une convention cadre est en cours de travail et sera ensuite proposée au déploiement avec les Groupements.

discriminations au sein du militantisme et vis-à-vis de nos adhérents.

L'outillage

Après 4 réunions organisées en amont de l'AG 2021, la commission fédérale « Agir face aux discriminations » s'est concentrée sur la préparation du premier outil, la formation, qui permet la prise de conscience. Elle a mené une consultation et sélectionné l'organisme ANEMO Formation pour construire une journée de formation prenant en compte la culture Mutuelles de France.

La formation

Une première séance a eu lieu le 27 juin dernier à destination des administrateurs fédéraux et membres de la commission fédérale « Agir contre les discriminations ». Si la participation des administrateurs n'a pas été massive, chacun a souligné la qualité des échanges et des réflexions au cours de cette journée. Un débriefing a permis

de discuter avec les formateurs des points à adapter.



Cette formation a vocation à se poursuivre auprès des élus et salariés tant au périmètre fédéral que dans les groupements adhérents volontaires.

TIERS LIEUX : UN CONCEPT FOISSANT A EXPLORER ENSEMBLE

Le concept

Au cœur des territoires, les tiers-lieux représentent un véritable phénomène qui mobilise de nombreux acteurs. Ces espaces d'échange et de partage permettent de faire émerger collectivement des solutions, de lancer des expérimentations. La mise en œuvre de tiers lieux mutualistes vise également à faire évoluer nos pratiques mutualistes. Mais leur diversité et leur plasticité les rendent difficiles à appréhender.

La méthode de travail de la commission

Partant de ce constat, les membres de la commission fédérale « Tiers-lieux » se sont attelés à définir un objet politique et à caractériser le concept de tiers-lieu pour les Mutuelles de France. Plusieurs outils pédagogiques ont été élaborés afin de permettre aux militants des Mutuelles de France de connaître, comprendre et de s'en approprier le concept, il s'agit :

- Une fiche pédagogique de présentation des tiers-lieux. *Pour appréhender en une page les tiers-lieux ;*
- Un fonds documentaire sur les tiers-lieux. *Recensement de ressources et d'outils pour connaître, comprendre et construire un tiers-lieu ;*
- Une fiche présentant l'approche politique des tiers-lieux pour les Mutuelles de France. *Ce document précise le projet politique du tiers-lieu pour les Mutuelles de France.*

Rencontre avec le collectif Jeunes de l'UGICT-CGT

Les commissions fédérales « Militantisme » et « Agir face aux discriminations » ont tenu une réunion commune le 16 mai dernier avec comme invitée Agathe Le Berder, membre du bureau et l'une des référentes du collectif « Jeunes » de l'UGICT CGT. Les échanges se sont noués à l'appui d'une enquête réalisée par le Collectif Jeunes de l'UGICT et ont permis de partager leurs initiatives pour favoriser l'engagement des jeunes dans les organisations syndicales et mutualistes.

L'ensemble de ces ressources sont réunies au sein d'un pack « Tiers lieux » diffusé au mouvement. Après cette étape de définition, les membres de la commission ont décidé de visiter des tiers lieux existants pour expérimenter sur le terrain, s'inspirer et également se rendre compte de ce qui fonctionne bien ou mal.



En avril 2022, plusieurs participants de la commission se sont déplacés pour visiter la Butinerie à Pantin. Ce tiers lieu se veut être une « solution intégrée » pour accompagner les changements de comportements alimentaires. Il s'inscrit dans une démarche de transition écologique en faisant converger l'enjeu d'une production alimentaire plus respectueuse de l'environnement par les producteurs et l'enjeu de l'accès à une alimentation saine et accessible à un large public. Cette maison « du bien-vivre alimentaire » veut permettre aux citoyens de se réapproprier leurs modes de consommation au travers d'activités comme des cours de cuisine. Ces visites ont vocation à se poursuivre. En parallèle, les membres de la commission élaborent un guide méthodologique pour accompagner les groupements qui souhaiteraient franchir le pas et lancer un tiers-lieu « Mutuelles de France ».

UNE DÉFINITION DES TIERS-LIEUX

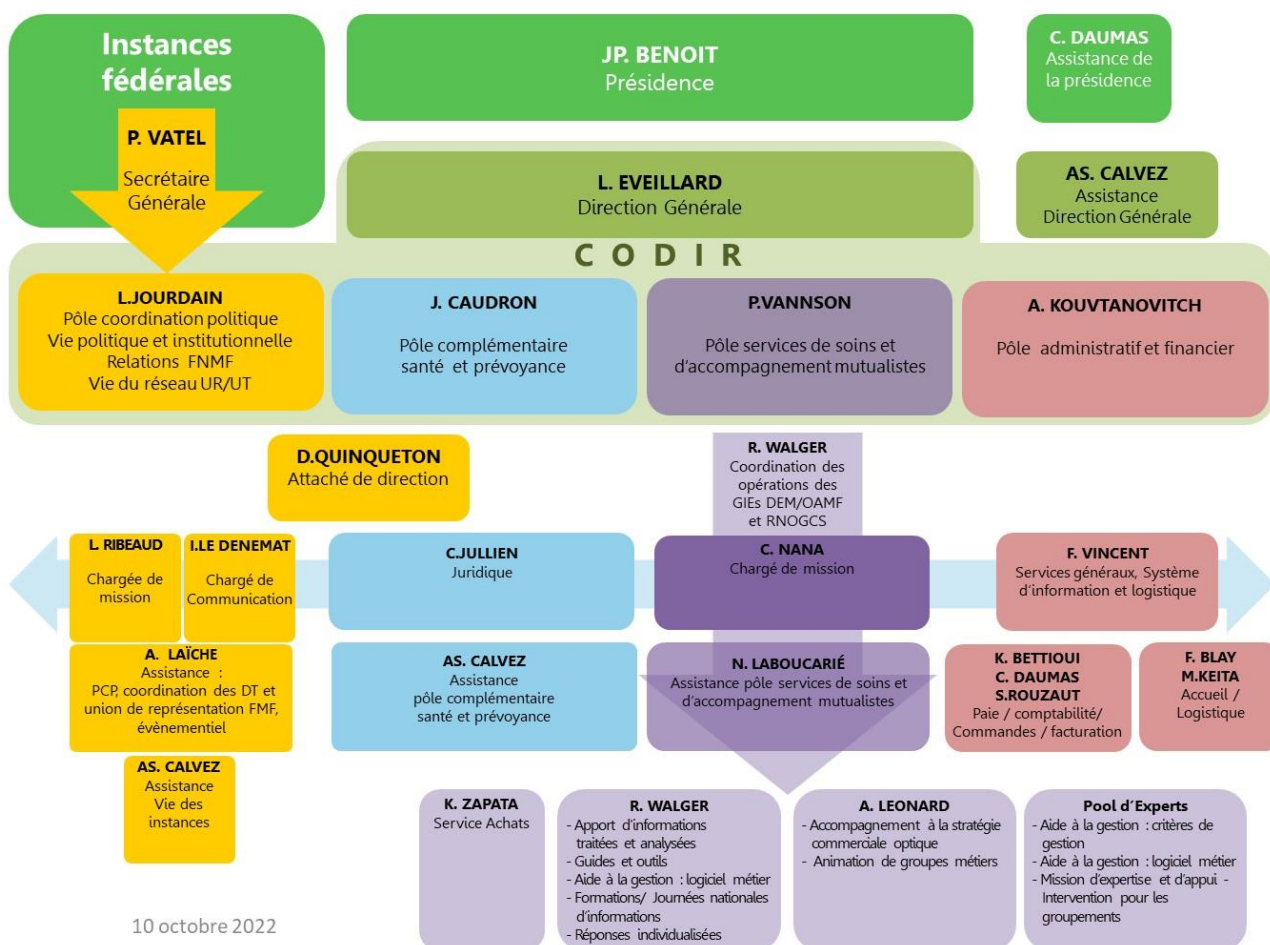
Les Tiers-Lieux sont des lieux physiques, des « troisièmes lieux », au-delà du domicile et du travail. Ce sont des espaces d'échanges et de convivialité, propices à l'émergence de nouveaux projets et de nouvelles solidarités.

Créé en 1989, le terme de « tiers-lieux » s'est depuis démocratisé et désigne aujourd'hui de nombreux types d'espaces, tels que :

- Les cafés coopératifs, restaurants et épiceries solidaires,
- Les ateliers de fabrication ouverts à tous (*Fab Labs*),
- Les friches culturelles,
- Les espaces de *co-working*.

Au-delà de ces différentes formes, il existe une dynamique commune aux tiers-lieux. Ils sont par essence ouverts à tous, et visent à ce que chacun puisse s'approprier l'espace et le projet. Ils sont animés par la volonté de faire autrement et avec les autres : favoriser une gouvernance partagée, mettre en place de nouvelles activités, proposer des événements inédits avec de nouveaux partenaires... Ils s'appuient sur cette dynamique pour répondre aux besoins de leur territoire et constituer une communauté solidaire.

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA FEDERATION



10 octobre 2022



ACCOMPAGNER ET RENFORCER LES GROUPEMENTS DANS UN ENVIRONNEMENT METIER EN MUTATION

La Fédération accompagne toute initiative de ses groupements visant à les renforcer face aux mutations et aux évolutions de leur environnement réglementaire, technique et économique.

La FMF est également à la disposition de ses membres pour les accompagner dans leurs réflexions de structuration et leurs choix stratégiques.

La Fédération a par exemple accompagné le Conseil d'administration d'une mutuelle dans son travail d'anticipation de sa trajectoire économique, ce qui a conduit à l'adoption d'un nouveau plan de développement élaboré avec la Direction générale.

Elle a aussi travaillé à leur demande, au rapprochement, puis à la fusion, de deux mutuelles de cheminots.

L'ACCOMPAGNEMENT AUX EVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE

Au-delà des analyses politiques, les services de la Fédération des mutuelles de France ont alimenté les groupements en informations techniques et réglementaires à destination de leurs directions opérationnelles.

2021 a notamment vu la FMF mobilisée sur la réforme de la Protection Sociale Complémentaire de la Fonction Publique en analysant les textes parus, en suivant les négociations versant par versant et en mobilisant les mutuelles concernées.

Elle a accompagné les mutuelles dans la mise en œuvre de dispositifs liés à la crise sanitaire (comme la prise en charge exceptionnelle des consultations de psychologues).

La FMF est également active sur le thème des « mutuelles communales » en mettant en relation, chaque fois que c'est possible, des collectivités territoriales en recherche de partenariat avec les mutuelles membres.

LE SERVICE JURIDIQUE EN SOUTIEN DES GROUPEMENTS

Le Service juridique fédéral apporte conseils et expertise auprès des directions et des métiers des adhérents des Mutuelles de France. Après avoir

accompagné les groupements sur la mise en œuvre des mesures « Covid-19 » dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, il a poursuivi sa mission de

veille et de traduction opérationnelle, notamment sur la réforme de la protection sociale complémentaire des trois fonctions publiques.

Le Service juridique fédéral a par ailleurs assuré la bascule au GIE DEM de la gestion administrative de RESOMUT – centrale de paiement et de référencement des centres de santé mutualistes précédemment prise en charge par la FNMF.

LA FEDERATION AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE STRATEGIQUE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Mobilisée de longue date dans les instances stratégiques de pilotage des systèmes d'information de l'Assurance Maladie, la FMF contribue à la définition des grandes orientations des systèmes d'information et fait valoir les intérêts de ses membres. Les Mutuelles de France

sont ainsi présentes dans les différentes instances du GIE SESAM-Vitale et de l'association Inter-AMC, ainsi qu'au Comité Stratégique des Systèmes d'Information Santé de la Mutualité française, en valorisant l'expertise de ses membres.

UNE PRESENCE HISTORIQUE DANS L'ASSOCIATION INTER-AMC



L'association Inter-AMC traduit l'engagement des complémentaires santé pour la simplification des circuits d'informations au profit des professions de santé en

travaillant à la généralisation du tiers payant. La Fédération des mutuelles de France figure parmi les membres fondateurs de l'association.

Déjà investie sur la généralisation du tiers-payant en médecine de ville, l'association porte aujourd'hui la position des complémentaires sur

Régime Obligatoire Complémentaire (ROC), le tiers-payant dématérialisé avec l'hôpital. Alors que 2021 a vu démarrer les premiers échanges, l'association assume l'interface entre le ministère de la Santé, les établissements hospitaliers, les mutuelles et leurs opérateurs techniques dans ce vaste chantier de déploiement.

L'association a aussi parachevé l'édition de la norme de tiers-payant dentaire et travaille à son extension à d'autres catégories de professionnels de santé de ville.

PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET MUTUALISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION DES MUTUELLES DE FRANCE

La FMF exerce une veille constante sur les évolutions majeures affectant nos cœurs de métiers et notamment sur le développement du numérique en santé : applications smartphone des mutuelles pour leurs adhérents, appli Carte Vitale,

Mutuelles Data, bon usage et hébergement des données de santé, autant d'outils porteurs d'enjeux structurants qui nécessitent réactivité et vigilance.

MUTUALISATION DES FLUX DE DEMANDES DE REMBOURSEMENT ELECTRONIQUES (DRE)

Solution mutualisée permettant la réception et le traitement des Demandes de Remboursement Électroniques (DRE) émises par les professionnels de santé en SESAM-Vitale version 1.40, la Fédération met à disposition des Mutuelles de France un frontal hébergé et géré par la Mutuelle

Complémentaire de la Ville de Paris et de l'Assistance Publique (MCVPAP).

Le volume de DRE transmises par les professionnels de santé de toutes catégories a connu en 2021 un fort rebond post crise sanitaire et permet à l'outil fédéral de franchir le seuil symbolique du million de DRE reçues. Les mutuelles utilisatrices peuvent

donc compter sur une efficacité de gestion maximale pour leurs 340.000 adhérents bénéficiaires du service.

FONDS MUTUELLES IMPACT



Mutuelles Impact est le premier fonds d'investissement à impact social et environnemental dédié à la santé et au médico-social. Il a été constitué en 2020 par de nombreuses mutuelles de la Mutualité française, dont une douzaine de mutuelles de la FMF, qui ont souscrit au projet en réalisant une levée de fonds de plus de 50 M€ au total.

Le champ d'investissement couvre de nombreux domaines de la santé et de la prévention. Elle se concrétise soit par l'aide à la croissance de jeunes sociétés innovantes à fort impact social et environnemental, soit par le soutien à l'évolution d'entreprises plus matures s'engageant dans un processus à impact. Depuis la création du fonds en novembre 2020, 8 investissements ont été réalisés.

La FMF représente ses membres souscripteurs au sein du Comité d'impact du Fonds, lequel émet un avis sur le choix des entreprises à soutenir et suit les entreprises financées.

www.mutuellesimpact.fr

COMITE DE SUIVI DE LA COMPLEMENTAIRE SANTE SOLIDAIRE (CSS)

Les Mutuelles de France ont soutenu la mise en place de la CMU dès son origine. La transformation en CSS n'a pas permis d'en améliorer l'accès. Le non-recours continue d'être la principale difficulté et un angle mort de notre protection sociale. Nous

portons le mandat d'un accès universel et inconditionnel à la santé, par exemple en siégeant au comité de suivi de la Complémentaire santé solidaire, structure consultative de suivi et d'information de la mise en œuvre de ce dispositif.



UN ACTEUR DU LIVRE III PARTICULIEREMENT RECONNU

UNE ANNEE STRATEGIQUE APRES UNE GESTION EFFICACE DES CRISES PAR L'ENSEMBLE DES GROUPEMENTS

Après deux années de gestion particulières où les groupements ont réussi à se mobiliser et transformer leurs organisations pour poursuivre les activités au bénéfice des adhérents et des patients, cette année marque le retour à un « standard d'activité ». Il n'en reste pas moins que celui-ci est radicalement différent de ceux antérieurs à 2019.

NOS ACTIVITÉS DE PREMIERS RECOURS SOUS TENSION

Dans les activités de premier recours, un contexte de pénurie de personnels dans les établissements s'est installé, contexte partagé par les établissements sanitaires et médico-sociaux :

- Le télétravail s'est déployé transformant la prise des rendez-vous notamment urbains. Une partie des patients a gardé l'habitude des téléconsultations.
- Certains Conseils Départementaux de l'Ordre des Médecins ont refusé de valider des

contrats de travail salariés qui présentaient une part variable dans la rémunération.

- Des tensions sur les prix des fournisseurs apparaissent du fait de plusieurs facteurs : la guerre en Ukraine accroissant les prix de l'énergie mais aussi de nouvelles contaminations à la Covid-19 en Chine bloquant, de fait, certains ports et les exportations de produits manufacturés.

OPTIQUE ET AUDITION EN ÉVOLUTION

Les activités optique et audition quant à elles se transforment. L'optique ne retrouve pas les volumes pré-crisis. Les activités d'audition sont toujours en forte croissance mais tendent à se tasser du fait d'un nombre limité d'audioprothésistes sur le marché de l'emploi et des rendez-vous de contrôle qui vont occuper une

place croissante dans les agendas des centres. Cette évolution du marché permet de tester notre agilité organisationnelle pour les prochaines années afin de poursuivre la progression de nos résultats et développer l'image de nos marques propres ainsi que celle de l'enseigne *Écouter Voir*.

L'ENJEU DU SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL

Le secteur sanitaire et médico-social se réforme avec notamment le très attendu référentiel national d'évaluation de la qualité dans le social et le médico-social. La sortie du livre *Les Fossoyeurs* (Fayard, janvier 2022) a remis en lumière la crise systémique de prise en charge de la dépendance et des 600 000 résidents des EHPAD. Il a fortement pointé du doigt les dérives de certains

gestionnaires privés lucratifs, lesquels occupent 28% du secteur. Dès lors, de nouvelles exigences de transparence sont mises en place et accroissent l'implication des résidents et des familles dans la gestion des établissements. Le fonctionnement mutualiste de nos établissements est propice à l'intégration et au dépassement de ces nouvelles exigences.

L'OPTIQUE ET L'AUDITION MUTUALISTES : UN DEVELOPPEMENT CONSTANT ET DES AMBITIONS FORTES POUR 2023

Laurent ÉVEILLARD, Directeur Général de la Fédération des mutuelles de France, a été élu lors des congrès du 23 février 2022 président du SYNAM et du SYNOM, syndicats nationaux des centres d'optique et d'audio-prothèses mutualistes. Déjà membre du Directoire de Visaudio – tête de réseau nationale de l'enseigne – et Directeur du GIE OAMF, ce nouveau mandat permet de défendre l'intérêt des métiers, leurs spécificités mutualistes et de formuler des propositions constructives en faveur des filières et de l'accès aux soins des patients, notamment à l'occasion des négociations conventionnelles qui s'ouvrent.

PORTER UN MODÈLE OPTIQUE ET AUDITION SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

Après la mutation de l'enseigne, Visaudio engage un plan de transformation et un plan stratégique pluriannuel pour accompagner les groupements dans la réussite du défi de l'optique et de l'audition mutualiste. L'enjeu est de renforcer notre positionnement d'enseigne nationale. Plusieurs points ont été gagnés : la généralisation du système d'information (SI) et la délégation d'accès des groupements au GIE OAMF, outil technique de la Fédération, qui permet un pilotage fin des activités et les *reportings* des groupements FMF. La marque propre « Juste » poursuit sa progression

dans nos ventes. C'est une réussite collective qui permet à l'ensemble des patients d'accéder à des montures de qualité et fait la preuve de la flexibilité de nos organisations. Le déploiement progressif du « concept magasin » permet de mettre en avant l'expertise des collaborateurs et de créer une nouvelle expérience client afin notamment de véhiculer les valeurs de sa nouvelle raison d'être : *« porter un modèle d'optique et d'audition solidaire et responsable, qui contribue à la santé de tous et à l'épanouissement de chacun »*.

OPTIMISATION DES ACHATS

Le GIE OAMF accompagne les groupements qui le souhaitent dans le développement de nouveaux points d'activités et dans l'expérimentation de communications locales ayant pour objectif l'accroissement des volumes de clients. Les efforts de tous en 2021 dans les répartitions verriers ont permis d'atteindre les seuils optimaux d'optimisation de nos achats. Le Comité Stratégique Optique réunissant plusieurs groupements poursuit ses travaux annuels sur les

préconisations verres et montures transmises annuellement à l'ensemble des structures adhérentes du GIE.

Le GIE OAMF veille à ce que les harmonisations permettent à chaque groupement de rester maître de ses décisions tout en bénéficiant d'une dynamique économique collective pertinente, pour optimiser la productivité de cette activité d'innovation et de soins.

LA FORMATION ET L'ADAPTATION AUX EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES

AVENANT 4 DE L'ACCORD NATIONAL DES CENTRES DE SANTÉ

La défense de nos centres de santé est plus que jamais la préoccupation de la Fédération qui a activement participé à la négociation de l'avenant 4 à l'accord national régissant les rapports des Centres de Santé avec l'Assurance maladie. L'avenant a été signé le 14 avril 2022 et prendra effet à partir du dernier trimestre 2022.



L'avenant 4 consacre une nouvelle fois la valorisation de l'exercice pluriprofessionnel impliquant la médecine générale. Des éléments complémentaires de valorisation ciblent les centres infirmiers et dentaires. L'avenant comporte des nouveautés, notamment la prise en compte de la gestion de crise sanitaire, la capacité du centre à mobiliser des Infirmiers de Pratique Avancée (IPA) et celle à impliquer les usagers dans leurs parcours de santé mais aussi dans les projets portés par l'établissement. Il reconnaît les actions d'accompagnement des publics vulnérables avec une approche plus qualitative graduée en trois niveaux de prises en charge selon l'étape de maturité atteinte par l'équipe dans l'accompagnement de ce public spécifique. L'avenant 4 met aussi en place plusieurs incitations

spécifiques aux centres de santé : la télésanté qui est le regroupement de la télémedecine et du téléssoin (infirmier, pharmacien), le numérique en santé et les téléservices.

Afin d'appréhender l'ensemble des éléments de l'accord national et de l'avenant 3, la Fédération des mutuelles de France a formé en 2021 trois différents groupes de professionnels à l'accord national. Les sessions étaient ouvertes à l'ensemble des groupements et se sont tenues en présentiel et en distanciel. Leurs succès permettent à la FMF de proposer à nouveau en 2022 un format similaire de formation afin que les professionnels puissent s'approprier l'ensemble des enjeux de l'avenant 4 et mettent en place des organisations maximisant l'atteinte des indicateurs au bénéfice de la qualité des parcours de soins coordonnés des patients.



Dorénavant, le dispositif des assistants médicaux (avenant 3) est mis en place dans la plupart des centres de santé polyvalents adhérents à la FMF. Leur action de facilitateur porte le développement des activités médicales.

L'ENJEU DE LA SANTÉ MENTALE

L'accompagnement en santé mentale, notamment *via* les dispositifs de psychologues en centre de santé, est défendu comme une partie naturelle de l'action des centres. En effet, les réorganisations de la vie quotidienne par la crise de la Covid-19 et les confinements successifs ont mis en lumière les souffrances psychiques. Une personne sur cinq est touchée chaque année par un trouble psychologique, soit 13 millions de français. Avec plus de 23 milliards d'euros par an, les dépenses

remboursées au titre de la détresse psychique et des maladies psychiatriques sont le premier poste de dépenses de l'assurance maladie par pathologie, devant les cancers et les maladies cardiovasculaires. Consciente de ces enjeux, la Fédération des mutuelles de France a animé un webinaire à l'intention des élus, directeurs généraux et cadres intermédiaires afin de permettre une compréhension complète des dispositifs et de faciliter leurs mises en œuvre.

DES GROUPES DE TRAVAIL PROSPECTIFS

En parallèle de cet accompagnement intensif, deux nouveaux groupes de travail ont été mis en place. Le premier réunissant les directeurs généraux et responsables de filière médico-sociale afin d'identifier les intérêts spécifiques aux mutuelles de France dans ce secteur d'activité.

Le point prégnant est l'accompagnement des groupements adhérents de la FMF dans la réforme du financement des soins à domicile dispensés par les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) et d'accompagnement à domicile. Cette dernière entrera progressivement en vigueur à partir de 1^{er} janvier 2023.

La Fédération est aussi vigilante et force de propositions pour accompagner les adhérents dans le virage domiciliaire du secteur médico-social inscrit dans la LFSS 2022. Enfin, la Fédération des mutuelles de France a intégré le groupe de travail et le comité de pilotage « Parcours personnes âgées » mis en place par la Direction de l'offre de soins, de l'autonomie et des parcours de la FNMF (Dosap). Ces instances travaillent à évaluer l'effectivité du rôle de « coordinateurs de parcours personnes âgées » en mutualité afin d'aboutir à la construction d'une position mutualiste commune

L'ENJEU DU RECRUTEMENT EN DENTAIRE

Le deuxième groupe de travail « Plan d'Action Recrutement Actif Dentaire » (PARAD) a été mis en place avec l'ensemble des directeurs généraux et des directeurs des ressources humaines des groupements. Son objectif continu est d'avoir des retours d'expérience sur les cabinets de recrutement utilisés ainsi que sur les éléments d'attractivité et de différenciation qui semblent fonctionner. Un expert de la « chasse » est sollicité au besoin, il apporte une vision supplémentaire éclairée sur le retour sur investissement qui peut être attendu après l'utilisation d'un cabinet.

relative au métier et à son cadre professionnel. La mutualité est en effet l'une des premières organisations à proposer un dispositif de coordination renforcé de soutien à domicile (DRAD) dans le cadre d'un article 51.

Ce dispositif a permis la construction d'une nouvelle offre de prise en charge « hors les murs ». C'est pour anticiper cette transformation du modèle de l'EHPAD que la Fédération des mutuelles de France participe proactivement à la définition de l'ensemble des éléments qualitatifs qui feront la différence demain entre les prises en charge dans le secteur lucratif et celles des secteurs non-lucratifs. Ce groupe de travail « médico-social » a vocation à évoluer pour que ses membres s'enrichissent mutuellement de leurs retours d'expériences, notamment des dépôts de projets pour développer des EHPAD centre ressource territorial (CRT).

Enfin, la Fédération des mutuelles de France a animé un *webinaire* sur les programmes « Etablissement Sociaux et Médico-Sociaux numérique » et « dispositif Systèmes Ouverts et Non Sélectifs - SONS » afin que l'ensemble des adhérents puissent se positionner par rapport au rythme des autorités de tarification et de contrôle.

Enfin, les modes de coopération entre médecins et professionnels de santé émergent, en particulier autour des binômes médecin traitant - infirmière et ophtalmologues - orthoptistes. Dans ce cadre, un *webinaire* spécifique sur la délégation de tâches accompagné d'un dossier complet a été mis en place. Son objectif était de permettre aux groupements de s'approprier les mécaniques organisationnelles de la délégation de tâches pour avoir la capacité de la déployer. La délégation de tâche doit réduire les délais d'attente pour les patients, améliorer la qualité de prise en charge et optimiser le parcours de soins.

L'ACTION DES GIE DEM OAMF : TOUJOURS AU PLUS PRES DES BESOINS



Formation en webinaire sur la délégation de tâches

L'assistance et le soutien technique aux groupements se sont poursuivis tout au long de l'année tant sur les sujets liés à la Covid 19 que activités optique-audio.

La massification des achats verres a continué. Les résultats sont très positifs, avec un maintien de nos marges. Le « faire ensemble » conduit à l'amélioration des résultats.

Par ailleurs, l'offre de massification des achats sur les consommables pour les centres de santé dentaires a été

reconduite en collaboration avec le Comité Achats en partenariat avec la FNMF. L'appel d'offres 2021 pour les années 2022-2023 est une expérience positive qui sera renouvelée. En effet, la massification des achats de petits consommables devrait permettre, à fin 2023, une diminution moyenne d'environ 8% des coûts d'achats sur 2 635 références, ce qui représenterait 800 000 euros au total pour les groupements participants à l'appel d'offre.

DES AVANCÉES SUR LE PROJET DE LOGICIEL MÉTIER

Enfin, concernant le logiciel métier, des avancées significatives sont attendues pour la fin de l'année avec un logiciel tout intégré pour le dentaire et le polyvalent, facilitant ainsi le pilotage et la gestion des centres mutualistes. La participation de la Fédération des Mutuelles de France au Club

Utilisateurs permet d'orienter les développements actuels et futurs du prestataire informatique en ayant un effet « poids » des adhérents réunis dans l'adhésion unique de la Fédération à l'association et par l'élection du Responsable SSAM à la trésorerie du Club Utilisateurs.

LES STRUCTURES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT MUTUALISTES (SSAM) AU CŒUR DE L'ACTUALITE ET DES ATTENDUS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Les Groupements d'Intérêt Économique ont un rôle de veille et d'observation de l'évolution de nos structures.

L'équipe du GIE a mené une étude approfondie sur la rémunération des professionnels de santé dans les centres (septembre 2021). Son objet était de faire un état des lieux de l'évolution des rémunérations parmi les différents gestionnaires de premiers recours. Après l'étude de 2020 sur les centres de santé dans le paysage français, il convient de renouveler notre engagement pour appuyer plus que jamais les centres de santé mutualistes et plus particulièrement les centres polyvalents dans leur développement. En effet, d'autres centres de santé, de type associatif, continuent d'ouvrir à un rythme soutenu. On constate cependant une utilisation de la forme associative par des acteurs du secteur privé à but lucratif. Il est important de réaffirmer la volonté mutualiste de développer des structures de soins ouvertes à tous et permettant un travail pluriprofessionnel de qualité. Ces structures suscitent l'intérêt des collectivités et des populations, à la fois pour leur offre pluridisciplinaire, mais aussi pour leur offre de secteur 1. L'observation de l'évolution des structures et la réflexion de fond sur les stratégies se poursuivent afin de permettre aux SSAM de s'étendre et se renforcer.

JOURNÉES TECHNIQUES DES GIES



Les 19 et 20 octobre 2021, les Journées Techniques des GIEs se sont tenues à Marseille. Ces journées sont un moment mutualiste attendu d'échanges et de prise de hauteur pour se donner la possibilité d'avoir une vue d'ensemble. Elles permettent de porter un regard différent sur les facteurs qui participent à l'évolution des activités, sur nos avantages et différences concurrentiels, sur nos propositions de valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes.

Une soixantaine de participants a contribué aux présentations, échanges et débats. Parmi eux, des Directeurs Généraux, des responsables de filière et des opticiens. La première journée était consacrée aux activités sanitaires et médico-sociales, avec un point sur l'actualité des centres de santé, un retour sur les indicateurs clés de gestion et la mise en valeur de projets innovants présentés par les groupements. La philosophe Cynthia Fleury, professeure de la chaire Humanités et Santé au Cnam, professeur associé à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris et professeur titulaire de la chaire de philosophie à l'hôpital Sainte-Anne, a animé l'après-midi en proposant aux participants un échange philosophique sur notre système de santé et ses perspectives en sortie de crise sanitaire.

Le 20 octobre, les professionnels de l'optique et de l'audition étaient réunis pour faire le bilan de l'année et échanger sur des sujets d'actualité, tels que le passage au concept ou les montures. L'après-midi, Arthur Havis, Directeur Général de Visaudio, est intervenu pour présenter le plan d'action d'Ecouter Voir et échanger avec les professionnels.

Les équipes sont ressorties de ces journées boostées, avec un cap en tête pour l'année suivante !

En complément des journées techniques 2021 et à la demande des Présidents des groupements, la Fédération des Mutuelles de France a organisé une journée d'échanges entre Présidents et Directeurs Généraux. Cette journée stratégique a été l'occasion pour les vingt-cinq participants de réfléchir aux [stratégies](#) de développement et au déploiement pratique d'actions nouvelles, qu'elles concernent le [sanitaire](#), le [médicosocial](#) ou l'[optique](#) et l'[audition](#). Une journée pour faire un pas de côté et tirer la force du collectif !

COOPERATIVE DE LA VIE MUTUALISTE (CVM)

Pour une seconde année, la CVM a dû adapter son activité et ses conditions de travail au contexte particulier de la pandémie, maintenir les relations aux groupements mutualistes abonnés et imaginer une nouvelle manière de travailler, en privilégiant le travail à distance.

2021 aura vu, ainsi, la Coopérative de la Vie Mutualiste accompagner les mutuelles dans leur démarche de maintien de leur relation avec leurs adhérents. Lien par le magazine Viva, mais aussi, par ses autres supports éditoriaux print ou web conçus. Lien aussi par les nombreux produits et services proposés par son service communication : accompagnement stratégique, produits éditoriaux, kits de communication, travail sur l'identité, formations, événementiel. Dans ces domaines, la pandémie n'a pas ralenti notre capacité de développement et d'innovation.

D'une manière générale, Viva et la CVM demeurent une référence dans le paysage de la presse mutualiste. Son expérience en presse magazine, la qualité de sa relation au mouvement mutualiste, son mode de fonctionnement, son professionnalisme, mais aussi sa présence renforcée sur le web, et les réseaux sociaux permettent de faire rayonner largement les valeurs de solidarité et d'humanisme qui sont celles de la mutualité.

Le magazine VIVA : 4 numéros ont été publiés en 2021 pour une diffusion moyenne de 330 000 exemplaires :

- Mars : Psy, l'autre épidémie
 - Juin : Cet été, on se remet au sport
 - Septembre : Santé : encore trop de discriminations
 - Décembre : numéro spécial : Quel avenir pour la Sécu ?
- + un supplément : Je prends soin de mes dents

Le magazine en ligne : mise en place d'un nouveau service pour les abonnés

Les lecteurs de Viva ont bénéficié de la version digitale des éditions du magazine sur le site vivamagazine.fr. Cette version feuilletable est placée dans un espace réservé aux seuls abonnés.

Le blog de la protection sociale : une nouvelle rubrique

Une nouvelle rubrique a vu le jour : « *les débats de la FMF* ». Un espace où les sujets de réflexion de la fédération sont mis en avant.

Autres magazines

La CVM est également editrice d'autres magazines, print et web, pour le compte de groupements pour un chiffre de diffusion trimestriel de 135 000 exemplaires.

« La mutualité en mouvement »

La Coopérative s'est vu confier la réalisation du livre « la mutualité en mouvement, contribution à l'histoire de la Fédération des mutuelles de France », par la FMF.

Le Viva Club

Une nouvelle orientation a été donnée au Viva Club mettant en avant les produits et les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Les réseaux sociaux

12 000 personnes sont abonnées à sa page Facebook. Un millier sur Twitter. La CVM est également présente sur LinkedIn, et publie des post d'actualité sur Instagram, depuis début 2022.

L'agence Cvm

En 2021, l'agence éditoriale CVM a traité de multiples projets pour ses clients. A noter, cette année, une progression de l'accompagnement en conseil et en stratégie de communication. A cela s'ajoutent les activités classiques : guide mutualiste, échanges, documents divers, cartes et films de vœux (affiches, flyer, dépliant, goodies...), routage...

Représentations professionnelles

La CVM et le magazine Viva sont représentés au bureau du **Syndicat de la Presse Sociale**, ainsi qu'au comité de direction de la **Fédération Nationale de la Presse Spécialisée**, et participent à valoriser la spécificité de la presse mutualiste et à la défense de ses intérêts. La CVM est également membre de l'**Association Nationale de la Presse Mutualiste**, et représentée au poste de secrétaire général du SPS et celui de l'ANPM.

Santé et travail

Le magazine Santé & Travail, qui a fêté ses 30 ans d'existence en 2022, est soutenu depuis son origine par la Mutualité Française, les Mutuelles de France, les groupes Vyv et Aesio.



Face à la banalisation des opérateurs de complémentaires santé, ces groupements en ont fait un élément de différenciation :

- qui apporte aux acteurs de la santé au travail des informations et des réflexions utiles et fiables ;
- qui popularise le thème de la santé au travail et en fait une vraie question de santé publique ;
- qui permet à la Mutualité d'apparaître comme un acteur différent de la protection sociale complémentaire, notamment avec la montée en charge progressive des accords d'entreprises ou de branche.

Le magazine Santé & Travail est édité par une union mutualiste présidée par Patrice FORT, vice-président de la FMF.

GOUVERNANCE FEDERALE

Au sein de la Fédération des mutuelles de France étaient fédérés en 2021 : 39 groupements du Livre II, 17 du Livre III et 3 unions nationales.

Les 40 groupements du Livre II totalisaient 640 267 adhérents en 2021.

Les 17 groupements du Livre III ont réalisé un chiffre d'affaires de près de 255 millions d'euros.

LIVRE II

39 groupements du Livre II sont répartis en :

- **15 mutuelles interprofessionnelles**
- **14 mutuelles professionnelles** dont :
 - 4 mutuelles de cheminots
 - 3 Mutuelles des transports
 - 1 Mutuelle de travailleurs non-salariés
 - 1 mutuelle des organismes de Sécurité sociale
- **10 mutuelles de la fonction publique** formées par :
 - 6 mutuelles des personnels de la santé
 - 3 mutuelles des territoriaux
 - 1 mutuelle d'agents de l'État
- **3 mutuelles de prévoyance**
(CA global au 31/12/2021 : 99 millions d'euros)

Parmi ces 39 groupements du Livre II :

- ➔ 9 sont substitués
- ➔ 2 sont garants

LIVRE III

17 groupements du Livre III sont répartis en :

- 7 mutuelles
- 10 unions de gestion

Ces 17 groupements du Livre III gèrent 269 services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM). Ces services se répartissent par activité comme suit :

Activité	Nombre	Chiffre d'affaires en Millions d'Euros
Audioprothèse	28	5
Médical, Polyvalent ou Infirmier	27	22
Dentaire	79	88
Optique	81	32
Hôpital/Clinique/Hospitalisation à domicile	3	23
Logement	3	2
Établissements et services pour personnes âgées	22	35
Établissements et services pour personnes handicapées	17	41
Petite enfance	6	2
Pharmacies	2	3
Autres	1	0,1

FONCTIONS MUTUALISTES	
En gras : Mandats Mutualistes au 31/12/2021	
Conseil d'administration	
BENOIT Jean-Paul	Vice-Président, FNMF (Livre 1) Président, UR FNMF SUD PACA (Livre 1) Administrateur, Solimut Mutuelle de France (Livre 2) Vice président, Mutuelles de France Alpes du Sud (Livre 2) Censeur, Matmut Président, Conseil de Surveillance Visaudio
CAPDEVILLE Eric	Président, Solimut Mutuelle Personnels Organismes Sociaux (Livre 2) Vice président, Solimut Mutuelle de France (Livre 2) Administrateur, Solimut Union (Livre 1) Administrateur Coopérative d'édition de la Vie mutualiste (CVM)
CASSEREAU Lucie	Vice-Présidente, Mutuelle des Cheminots de la Région de Nantes (Livre 1)
CHAPUIS Jean-Pierre	Président, Mutuelle des Territoriaux et Hospitaliers (livre 2) Président, Union Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires Territoriaux (Livre 1) Vice président, Union de Réassurance et Substitution Sociale (Livre 1) Administrateur, Mutualité de la Fonction Publique (livre 1) Administrateur, Union de Groupe Mutualiste ENTIS (Livre 1) Administrateur, Union Mutualiste de Groupe ENTIS (Livre 1) Administrateur, Mutuelle Générale de Prévoyance (Livre 2)
COURT Camille	Administrateur CRESS PACA
COUSIN Dalila	Administratrice, Mutami (Livre 2) Présidente, Association Nationale Presse Mutualiste (ANPM) Administratrice, Coopérative d'édition de la Vie mutualiste (CVM)
DA LUZ Martine	Présidente, MCV PAP (Livre 2) Présidente, MCAS (Livre 3) Présidente, Union Nationale des Mutuelles de la Santé (Livre 1)
DE ALMEIDA Lionel	Président, 525eme Mutuelle d'Entreprises Administrateur, Oxance (Livre 3) Administrateur, UNALIS (UGM)
DEBEHOGNE Jean-Luc	Trésorier, MCV PAP (Livre 2)
ELORRI Sophie	Secrétaire générale, MUTAMI (Livre 2) Administratrice, Union de Gestion des Réalisations Mutualistes 31 (Livre 3)
FINIDORI Sophie	Administratrice, Mutuelle de la Corse (Livre 2) Vice présidente, Union des Mutuelles de corse Santé (Livre 3)
FONTANARAVA Marc	Président, Mutuelle des Services Publics (Livre 2) Administrateur, Solimut Mutuelle de France (Livre 2) Administrateur, Oxance (Livre 3) Administrateur, Solimut Union (Livre 1) Secrétaire général, Union Nationale des Mutuelles Santé (Livre 1) Administrateur, Union Nationale des Mutuelles de France de Travailleurs Indépendants (Livre 1)
FORT Patrice	Vice président, Oxance (Livre 3) Secrétaire général, UR FNMF Grand Est (Livre 1) Membre du Conseil de Surveillance VISAUDIO SAS Membre du Conseil d'administration VISAUDIO UNION Président Coopérative d'édition de la Vie mutualiste (CVM) Président, UGM Santé et Travail
FOUCAULT Jean-Yves	Administrateur, Mutuelle des Cheminots de la Région de Nantes (Livre 2) Vice président, MCRN SSAM (Livre 3) Administrateur, Union des Services Mutualistes des Pays de la Loire (Livre 3)
GÉRARD Jean-Noël	Secrétaire général, MCV PAP (Livre 2) Administrateur, MCAS (Livre 3) Administrateur, union Nationale des Mutuelles de la Santé (Livre 1) Administrateur, OAMF
GUISEPPI Marie-Christine	Trésorière générale, Solimut Mutuelle de France (Livre 2) Administratrice, Oxance (Livre 3) Administratrice, Solimut Union (Livre 1)

HAZÉ Carole	Présidente, Solimut Mutuelle de France (Livre 2) Administratrice, Oxance (Livre 3) Vice présidente Solimut Union (Livre 1) Vice présidente Solimut Groupe (Livre 1)
JALET France-Line	Vice présidente, Mutuelle Interprofessionnelle de Prévoyance (Livre 2) Vice présidente, UR FNMF Guadeloupe (Livre 1)
JULOU Patrick	Secrétaire général, MUTAMI (Livre 2) Vice président, Union de Gestion des Réalisations Mutualistes 31 (Livre 3) Administrateur, Solimut Union (Livre 1) Président, Directoire CTIA Administrateur Coopérative d'édition de la Vie mutualiste (CVM) Administrateur, Obsèques Prévoyance Président CA, Clinique du Quercy
LAIZET Frédérique	Vice présidente, MCV PAP (Livre 2) Administratrice, MCAS (Livre 3) Administratrice CRESS ILE DE France (Mutualité Française IDF)
LAPIERRE Michel	Président, Union de Gestion des Réalisations Mutualistes 31 (Livre 3) Administrateur, Solimut Union (Livre 1) Administrateur, MUTAMI (Livre 2) Trésorier général adjoint, UR FNMF Occitanie (Livre 1) Vice président, UT FNMF Haute-Garonne (Livre 3) Administrateur VISAUDIO Centrale Président, GIE DEM et GIE OAMF
LE LOARER Anne	Administratrice, MCV PAP (Livre 2) Administratrice, MCAS (Livre 3) Administratrice, Union des Mutuelles Santé (Livre 1)
LE ROUX Jocelyne	Administratrice, Solimut Mutuelle de France (Livre 2) Secrétaire générale, UR FNMF Bretagne (Livre 1) Conseil de Surveillance VISAUDIO Membre Conseil Economique et Social Européen Administratrice ESS France
LORENZI Isabelle	Vice présidente, Oxance (Livre 3) Administratrice, Solimut Mutuelle de France (Livre 2) Trésorière, SFG FNMF (Livre 1) Trésorière, ANEM (UGOSMUT - Livre 3) Administratrice UDES (Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire) Présidente, Observatoire de l'Emploi et des Métiers en Mutualité Trésorière, Association Paritaire de Gestion et de Collecte des Fonds de la Branche Mutualité Présidente, Commission Protection Sociale et Santé de l'UDES Administratrice, SPP Protection Sociale OPCO Protection Sociale (Unification) Membre, Commission Observatoire et Etude pour Unification Membre, Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Gard Membre suppléante, Commission Paritaire Régionale Centre de Santé Occitanie Administratrice, Conseil de surveillance Crédit Mutuel La Seyne sur Mer
MAS Martine	Membre du Bureau, Mutuelle Entrain (Livre 2) Membre du Bureau, Oxance (Livre 3) Administratrice UT FNMF Isère SSAM (Livre 3) Présidente, AVL3CA (Vacances Cultures Loisirs des cheminots)
MAUDET Ludivine	Secrétaire générale, Alv'Heol (Livre 3)
MERY Pierre	Administrateur CRESS ILE DE FRANCE (Mutualité Française Ile-de-France)
MISSONNIER Annie	Administratrice, Mutuelle Entrain (Livre 2)
MONDA Fabrice	Administrateur, Mutuelle Entrain (Livre 2) Administrateur, Mutuelle Entrain SSAM (Livre 3) Administrateur, Oxance (Livre 3) Administrateur, ADRIS (Association)

MOREIRA Carole	Présidente, Mutuelle SMH (Livre 2) Administratrice, Solimut Mutuelle de France (Livre 2) Administratrice, Union Nationale des Mutuelles de la Santé (Livre 1) Administratrice, MDGOSS (Livre 3, org. dédié) Administratrice, Solimut Union (Livre 1) Administratrice, Solimut Groupe (Livre 1) Vice présidente, Mutualité de la Fonction Publique (Livre 1) Vice présidente, UR FNMF Hauts-de-France (Livre 1) Vice présidente, UT FNMF Somme & Oise (Livre 3) Présidente, association "Un animal, Une vie"
OSENDA Patrick	Vice président, Oxance (Livre 3) Administrateur, Mutuelle Entrain (Livre 2) Administrateur, UR SUD PACA (Livre 1) Trésorier, UT FNMF PACA (Livre 3) Administrateur GIE DEM et GIE OAMF Président Resomut Président, Caisse Crédit Mutuel Nice Nord
ROGALINSKI Patrick	Trésorier, Mutuelle SMH (livre 2) Président, MDGOSS (livre 3) Président, Entraide Sociale Mutualiste (livre 3) Administrateur, Solimut Union (Livre 1) Administrateur, Solimut Groupe (Livre 1) Administrateur UF FNMF Hauts-de-France (Livre 1) Président, Association Obsèques Prévoyance
SEGUIN Jacques	Membre du Bureau, Oxance (Livre 3) Administrateur UR FNMF Bourgogne Franche-Comté (L1) Président, UT FNMF Jura (Livre 3) Administrateur Solimut Union (Livre 1) Administrateur Solimut Groupe (Livre 1) Membre du Bureau, Union des Unions Territoriales 39-70-71 et Comtoise (Livre 3) Membre du Bureau, CRESS Bourgogne - Franche-Comté (Mutualité Française Jura) Conseil de Surveillance VISAUDIO Administrateur ANEM (Mutualité Française Jura - Livre 3) Administrateur Resomut (Mutualité Française Jura - Livre 3)
SOUVETON Nicolas	Président, Oxance (Livre 3) Administrateur, Solimut Mutuelle de France (Livre 2) Administrateur, FNMF (Livre 1) Administrateur, UR FNMF Auvergne Rhône-Alpes (Livre 1) Administrateur, UT FNMF Ain (Livre 3) Conseil de Surveillance VISAUDIO Membre du Comité de Gestion Fondation Ecouter Voir
TECHEC Olivier	Président, Mutuelle ENTRAIN (Livre 2) Administrateur, UR FNMF SUD PACA (Livre 1) Administrateur, Oxance (Livre 3) Administrateur, Solimut Mutuelle de France (Livre 2) Administrateur Sigma Formation
VATEL Pascale	Administratrice, Solimut Mutuelle de France (Livre 2) Administratrice, Oxance - Mutuelles de France (Livre 3) Administratrice, UR Mutualité Française Grand Est (Livre 1) Administratrice, UT Mutualité Française Champagne- Ardenne SSAM (Livre 3) Membre Titulaire de la CNAM Présidente Commission Santé Prévention de la CNAM Administratrice CRESS Grand Est (Solimut) Membre du Conseil de Surveillance du fonds CMU

LE RAPPORT DE GESTION

Au cours de l'exercice 2021, les effectifs cotisants de la FMF ont enregistré une diminution de 24 375 adhérents, passant de 817 619 en 2020 à 793 244 en 2021, tandis que les effectifs cotisants à la FNMF sont passés de 664 096 à 640 267, enregistrant une baisse de 23 829.

L'assemblée générale de la Fédération des mutuelles de France du 9 novembre 2021 a validé le maintien de la cotisation fédérale à 3.70€. La cotisation à la FNMF évolue de 3.96€ à 3.624€ en 2021 pour les mutuelles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 5M€ et de 0.7248€ et 0.3809% de leur chiffre d'affaires pour les mutuelles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5M€.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement instaurées en mars et décembre 2020 et poursuivi sur 2021 ont conduit la Fédération à adapter son fonctionnement afin de poursuivre, dans la mesure du possible, ses activités en utilisant les technologies de l'information et de la communication à sa disposition.

Courant 2021, progressivement la Fédération a repris une activité normale tout en assurant la sécurité de ses salariés et de ses élus.

► LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat 2021 distingue les cotisations payées à la FNMF pour un montant de 2 389 K€, conduisant à un total de cotisations disponibles pour la Fédération de 3 035 K€ contre 3 081 K€ en 2020.

Au 31/12/2021, le résultat des activités de l'exercice est de 244 903€.

Après correction des opérations complémentaires de l'exercice, le résultat 2021 s'établit à 425 455€.

A - Les produits

Le total des produits s'élève à 6 456 K€ contre 6 974 K€ en 2020, soit une baisse des ressources de 518 K€.

⇒ Produits des activités de l'exercice

Les produits de l'activité de l'exercice 2021 représentent 6 266 K€ contre 6 576 K€ en 2020, soit une baisse de **310 K€**, principalement liée à la baisse de la cotisation FNMF. Ainsi, le total des cotisations fédérales passe de 5 783 k€ à 5 458 k€.

- Les autres cotisations, 137 K€ contre 143 K€ en 2020 enregistrent une baisse de 6 K€ due à la baisse des produits de la revue Santé au Travail.
- Les cotisations disponibles de la Fédération passent de 3 081 K€ à 3 035 K€, principalement en raison de la baisse des effectifs de la Fédération.
- Les produits des activités annexes, 671 K€ contre 649 K€ en 2020 sont en hausse de 22 K€ dû aux adaptations portées au poste personnels refacturés (74 K€), à la baisse de facturation lié au congrès (-73 K€), à la vente du livre « la Mutualité en Mouvement » (+6 K€) et aux augmentations des participations aux assemblées et évènements nationaux (14 K€)

⇒ Produits complémentaires de l'exercice

Leur montant passe de 398 K€ à 189 K€.

- Les produits de gestion comprennent : des produits divers de gestion pour 1 K€ et la quote-part de TVA récupérable sur les achats de biens et services, refacturés pour 24 K€. Ce montant est en baisse de 36 K€ par rapport à 2020.
- La quote-part du résultat réalisé par la SCI Croix de Chavaux s'établit à 136 k€ grâce au maintien du taux maximum d'occupation des locaux et à la revalorisation annuelle des baux. Elle est en hausse de 15 K€ par rapport à 2020.
- Les produits financiers sont en baisse de 31 K€, dû à la poursuite de la baisse des taux des placements de trésoreries.
- Des produits exceptionnels pour 20 K€, lié à la reprise de provision de départ en retraite.

B - Les charges

Le total des charges s'établit 6 031 K€ contre 6 467 K€ en 2020, enregistrant une baisse de 436 K€.

⇒ Charges sur activité de l'exercice

Leur total s'élève à 6 021 K€ contre 6 077 K€ en 2020, soit une baisse de 56 K€.

Le montant global des cotisations reversées à la FNMF s'élève à 2 560 K€ contre 2 846 K€ pour 2020.

- L'ensemble du poste ressources humaines enregistre une augmentation de 90 K€ essentiellement due aux indemnités de départs (+47 K€) et à l'évolution naturelle de la masse salariale (24 K€). Il est constaté une hausse du poste « personnels détachés » pour 19 K€.
- Les frais de fonctionnement technique enregistrent une hausse minime de 26 K€.
- Au regard de l'exercice précédent, les frais relatifs à l'activité fédérale enregistrent une hausse de 114 K€ correspondant notamment à :
 - hausse lié à la reprise de l'activité post COVID19 pour 81 K€,
 - la constitution d'une provision en vue du congrès FMF 2023 plus élevé qu'en 2020, (+ 30 K€)
 - Absence de surcoût du congrès FMF sur 2021 pour - 17 K€
 - l'augmentation de l'assistance accordée aux groupements pour + 4 K€,
 - l'augmentation du poste mission et frais de déplacements lié à une reprise de l'activité post COVID19 de 16 K€,

⇒ Charges hors activité de l'exercice

Elles s'établissent à 9 K€ contre 389 K€ et comprennent :

- Des charges financières en diminution de 2 K€ pour 9 K€.

En 2020, des charges exceptionnelles non récurrentes sur 2021 avait été comptabilisées pour 364 K€ comprenant la valeur d'actif des titres LMDE cédés pour 107 K€ et une provision pour dépréciation des Titres du Grand Conseil de 257 K€

Le résultat net ressort à 425 455€ contre 506 925€ en 2020.

ACTIF	PASSIF
➤ L'actif net immobilisé s'élève à 6 565 K€ et comprend : • des immobilisations pour une valeur nette de 29 k€ ; • des participations dont celles de la SCI pour 4 595 K€ ; • des créances liées à ces participations pour 143 K€ ; • des titres immobilisés nets pour 53 K€ ; • le prêt au Grand Conseil de la Mutualité de 1 636 K€ en cours de clôture ; • des autres immobilisations financières pour un total de 108 K€. ➤ L'actif circulant représente 2 672 K€ et est constitué par : • des créances pour 407 k€ ; • des valeurs mobilières et des disponibilités pour un total de 2 255 K€, • charges constatées d'avances pour un total de 10 K€.	➤ Les fonds propres s'élèvent à 6 068 K€, incluant le résultat 2021 de 425 K€, ➤ Le poste provisions pour risques et charges s'élève à 516 K€. Il est constitué de la provision pour indemnités de fin de carrière pour 326 K€ et d'une provision pour charges de congrès FMF pour 190 K€ ; ➤ Le total des dettes s'élève à 2 654 K€, enregistrant une augmentation de 108 K€ correspondant principalement aux refacturation de fin d'année pour 208 K€, et une légère augmentation des dettes fiscales de 1 K€, compensé par les remboursements d'emprunt de l'exercice pour 101 K€,

Le total du bilan au 31 décembre 2021 s'élève 9 237 K€, contre 8 607 K€ fin 2020.

Les fonds propres de la Fédération s'élèvent à 6 068 K€.

Bilan de la Fédération des mutuelles de France au 31 décembre 2021

ACTIF	Ex. 2021 Net en €	Ex. 2020 Net en €
-------	----------------------	----------------------

IMMOBILISATION INCORPORELLES		
<i>Logiciels, droits et valeurs similaires</i>		
IMMOBILISATION CORPORELLES		
<i>Immobilisation techniques, matériel</i>	29 369	37 258
IMMOBILISATION FINANCIERES		
<i>Participations</i>	4 595 497	4 595 497
<i>Créances liées à des participations</i>	142 605	127 448
<i>Autres titres immobilisés</i>	52 984	272 984
<i>Prêts</i>	1 636 328	1 636 328
<i>Autres immobilisations financières</i>	108 097	108 097
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	6 564 879	6 777 612

STOCKS ET EN COURS		
<i>AVANCES SUR COMMANDES</i>	415	
CREANCES		
<i>Clients et comptes rattachés</i>	126 137	85 501
<i>Autres créances</i>	280 509	27 375
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
INSTRUMENTS DE TRESORERIE		
<i>DISPONIBILITES</i>	2 254 778	1 708 910
<i>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</i>	10 034	7 722
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	2 264 812	1 829 508

TOTAL ACTIF	9 236 752	8 607 120
--------------------	------------------	------------------

PASSIF	Ex. 2021 Net en €	Ex. 2020 Net en €
--------	----------------------	----------------------

FONDS MUTUALISTES ET RESERVES		
<i>Fonds d'établissement</i>		
<i>Réserve (dont fonds social)</i>	5 642 205	5 135 212
<i>Report à nouveau</i>		
<i>Résultat de l'exercice</i>	425 455	506 925
TOTAL FONDS MUTUALISTES ET RESERVES	6 067 661	5 642 137

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>	515 565	426 008
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	515 565	426 008

DETTES		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	2 043 909	2 145 083
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	2 000	2 000
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	312 858	104 225
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	285 666	284 824
<i>Autres dettes</i>	9 094	2 843
<i>Produits constatés d'avance</i>	0	0
TOTAL DETTES	2 653 526	2 538 975

TOTAL PASSIF	9 236 752	8 607 120
---------------------	------------------	------------------

Compte de résultat de la Fédération des mutuelles de France au 31 décembre 2021

1. PRODUITS 1/2	REALISE 2021	REALISE 2020
PRODUITS DES ACTIVITES DE L'EXERCICE		
COTISATIONS		
<i>Livre II Taux FMF</i>	3,700	3,700
<i>Livre II (CA < 5 M€) Taux FNMF</i>	3,624	3.960
<i>Livre II (CA > 5 M€) Taux FNMF</i>	Variable	Variable
Cotisations Livre II	5 189 563	5 551 081
Cotisations Livre III	109 909	66 940
Cotisations Prévoyance	158 460	164 515
Cotisations Livre I - Unions	366	766
SS Total cotisations fédérales	5 458 299	5 783 301
Têtes de Réseaux Opérationnels FNMF	0	0
SESAM VITALE	123 832	124 132
Autres cotisations et subventions reçues	13 200	19 200
SS Total autres cotisations	137 032	143 332
TOTAL COTISATIONS	5 595 331	5 926 633

ACTIVITES ANNEXES		
Congrès FMF		73 400
Congrès Participations entités	22 154	54 583
Participation Assemblée Générale FMF	46 578	0
Mises à disposition de personnel	441 364	366 859
Sous locations de bureaux	132 046	131 479
Autres services et frais refacturés	28 636	22 709
TOTAL ACTIVITES ANNEXES	670 749	649 030
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES	6 266 079	6 575 663

1. PRODUITS 2/2	REALISE 2021	REALISE 2020
PRODUITS HORS ACTIVITES DE L'EXERCICE		
PRODUITS DE GESTION		
Subventions d'Exploitation		4 100
Produits divers de gestion courante	104	1 024
Reprise Provision Fin de Carrière		
Transfert de charges - TVA Récupérable	24 433	55 756
TOTAL PRODUITS DE GESTION	24 537	60 880
OPERATIONS EN COMMUN - QP RESULTAT SCI	136 386	121 148

PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements et Intérêts sur prêts	2 545	33 950
Produits sur participations	6 001	6 355
Reprise sur Prov. Et Transfert de charges		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	8 546	40 305
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion		80 000
Produits exceptionnels / Boni de liquidation		
Reprise provision pour risques et charges	20 443	
Reprise provision / dépréciation des participations		96 111
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 443	176 111
TOTAL PRODUITS HORS ACTIVITES	189 912	398 445

TOTAL PRODUITS	6 455 991	6 974 108
-----------------------	------------------	------------------

2. CHARGES 1/2	REALISE 2021	REALISE 2020
CHARGES SUR ACTIVITES DE L'EXERCICE		
COTISATIONS		
Cotisation FNMF Livre II	2 309 728	2 584 264
Cotisation FNMF Livre III	28 967	35 646
Cotisation FNMF Prévoyance	49 544	51 407
Cotisation FNMF Livre I - Unions	544	475
SS Total cotisations fédérales	2 388 783	2 671 792
SESAM VITALE	132 751	136 267
Autres cotisations	38 665	38 059
SS Total autres cotisations	171 416	174 326
TOTAL COTISATIONS	2 560 199	2 846 118
RESSOURCES HUMAINES		
Personnel FMF - Bruts	1 035 946	1 021 391
Personnel FMF - Charges / salaires	627 761	611 301
Administrateurs - Indemnités	118 153	110 030
Administrateurs - Charges / Indemnités	70 892	66 018
Impôts, Contributions et Taxes / rémunérations	32 556	5 987
SS Total Personnel FMF	1 885 308	1 814 727
Elus - Indemnités (Conventions)	139 816	126 141
Personnel Extérieur	189 720	179 765
Personnel Extérieur - Délégations Territoriales	41 869	46 252
Personnel intérimaire et Frais de recrutement		0
SS Total Personnel Extérieur	371 405	352 158
TOTAL RESSOURCES HUMAINES	2 256 712	2 166 885
FONCTIONNEMENT TECHNIQUE		
Charges / Locaux - Locations, Entretien, Maintenance	576 591	526 317
Achats et Services extérieurs	246 697	271 622
Dotations aux amortissements	9 180	8 352
TOTAL FONCTIONNEMENT TECHNIQUE	832 469	806 291

2. CHARGES 2/2	REALISE 2021	REALISE 2020
ACTIVITES FEDERALES		
Congrès FMF		61 559
Provision Congrès FMF	110 000	80 000
Congrès et évènements	3 599	
Fête de l'Huma		
Conférence FMF	24 192	62
Assemblée Générale FMF	19 975	
Conseils d'Administration et Bureaux	6 586	6 191
Autres réunions	39 822	13 378
Frais de missions - Administrateurs et Salariés	91 170	75 243
Communication institutionnelle	63 842	13 052
Subventions accordées	100	
Assistance aux mutuelles	12 510	8 673
TOTAL ACTIVITES FEDERALES	371 797	258 096
TOTAL CHARGES SUR ACTIVITES	6 021 177	6 077 391
CHARGES HORS ACTIVITES DE L'EXERCICE		
CHARGES DE GESTION		
Charges diverses de gestion courante	117	145
Dotation Provision Indemnité Fin de Carrière		14 183
Dotation Provision Créances Douteuses		
Impôt Sociétés		
TOTAL CHARGES DE GESTION	117	14 328
CHARGES FINANCIERES		
Charges d'intérêts Etablissements bancaires	9 242	11 364
TOTAL CHARGES FINANCIERES	9 242	11 364

CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur Opérations de Gestion		107 100
Dotation provision pour risques et charges		
Perte exceptionnelle / participations		257 000
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	364 100
TOTAL CHARGES HORS ACTIVITES	9 359	389 792

TOTAL CHARGES	6 030 536	6 467 183
---------------	-----------	-----------

RESULTAT DES ACTIVITES	244 903	498 272
------------------------	---------	---------

RESULTAT HORS ACTIVITES + OPERATIONS EN COMMUN	180 533	8 653
---	---------	-------

RESULTAT NET	425 455	506 925
--------------	---------	---------

AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de 425 455 € fera l'objet d'une proposition d'affectation en réserve à l'Assemblée Générale.

INSTRUMENTS FINANCIERS

CAPITAUX PROPRES

Situation à la clôture de N-2	5 135 212€
Résultat de l'exercice	506 925€
Situation à la clôture de N-1	5 642 137€
Résultat de l'exercice	425 455
Situation à la clôture de N	6 067 661

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales

La fédération détient 82.06 % du capital de la SCI Croix de Chavaux.

Participations

- La fédération a souscrit à l'émission des titres participatifs de la de la Mutualité Française Centre Atlantique pour une valeur de 220 000€. **Cette participation a été cédée le 31 décembre 2021 pour 220 000 €.**
- La fédération garde en portefeuille 6 052€ de titres participatifs de la COOP CVM.
- La fédération a souscrit des titres sur la Société Civile Mutuelles de France pour une valeur de 90 000€.
- La fédération détient 53 000€ de titres participatifs Solimut Mutuelle de France.
- La fédération a incorporé 12 196€ de titres SAMIR totalement provisionnés.
- La fédération détient 4 489 557 € de parts SCI Croix de Chavaux.

Annexes aux comptes

Au cours de l'exercice 2021 les effectifs cotisants à la FMF ont enregistré une baisse de 24 375 adhérents, passant de 817 619 en 2020 à 793 244 en 2021, tandis que les effectifs cotisants à la FNMF passent de 664 096 à 591 555, enregistrant ainsi une baisse de 19 302.

L'Assemblée Générale de la Fédération des mutuelles de France du 09 novembre 2021 a validé le maintien de la cotisation fédérale à 3.70€, la cotisation à la FNMF s'établissant quant à elle à 3.624€ pour les mutuelles dont le Chiffre d'Affaires est inférieur à 5M€ et à 0.725 € plus 0,3047% du Chiffre d'Affaires pour les mutuelles dont il est supérieur à 5M€.

A - Principes, règles et méthodes comptables

- Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant de l'Autorité des Normes Comptables. Notamment l'application de l'Avis ANC 2018-06 à compter de l'exercice 2021.
- Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
 - ✓ Continuité de l'exploitation.
 - ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
 - ✓ Indépendances des exercices.

Changement dans les règles et méthodes, changements d'estimation et changements de présentation

Il n'y a eu aucun changement d'estimation lors de l'établissement des comptes de l'exercice 2021.
Il n'y a pas eu de changement de présentation identifié lors de l'établissement des comptes 2021.

B - Faits marquants de l'exercice :

La crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement instaurées en décembre 2020 et poursuivi sur 2021 ont conduit la Fédération à adapter son fonctionnement afin de poursuivre, dans la mesure du possible, ses activités en utilisant les technologies de l'information et de la communication à sa disposition.

Elle s'est organisée afin de poursuivre son activité pendant le confinement et reprendre son activité au moment du déconfinement tout en assurant la sécurité de ses salariés et de ses élus.

Les conséquences de cette situation sont à ce jour difficilement mesurables et impactent cependant l'exercice 2021 sur le plan financier (diminution des déplacements...).

C - Informations relatives au bilan

1. Bilan actif

Note n°1 : Immobilisations incorporelles - Mouvements principaux

Nature de L'immobilisation	Solde FMF au début De l'exercice	Augmentation Acquisition	Diminution Cession	Mises au rebut	Solde à la fin De l'exercice
Logiciels	39 619				39 619
Marques	6 000				6 000

Note n° 2 : Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais d'établissement	/	/
Frais de recherche et de développement	/	/
Logiciels	Linéaire	3 ans
Marques	Linéaire	5 ans

Note n° 3 : Immobilisations corporelles - Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de L'immobilisation	Solde FMF au début De l'exercice	Augmentation	Diminution Cession	Mises au rebut	Solde à la fin De l'exercice
Agencements	206 486				206 486
Matériel de bureau	1 626				1 626
Matériel informatique	77 832				77 832
Mobilier de bureau	121 007	1 291			122 298

Note n° 4 : Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements installations	Linéaire	5 ou 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
--------------------	----------	--------

Note n° 5 : Créances rattachées à des participations - Mouvements principaux

Titre	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
SCI Croix de Chavaux	121 148	136 386	121 148	136 386
MFCA	6 300	6 219	6 300	6 219

Note n° 6 : Créances rattachées à des participations - Classement par échéance

Créances	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
SCI Croix de Chavaux	136 386	136 386	
MFCA	6 219	6 219	

Note n° 7 : Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur nette
Participations	4 595 497
Créances rattachées à des participations	142 605
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	
Autres titres immobilisés	65 196
Prêts	1 624 116

Note n° 8 : Liste des filiales et participations

Société	Capitaux Propres	% capital Détenu	Valeur Comptable Nette des titres	CA H T Du dernier Exercice Clos	Résultat net Du dernier Exercice clos	Dividendes Perçus Au cours De l'exercice
Filiales (+ 50%)						
SCI Croix de Chavaux	2 813 549	82,06 %	4 489 557	764 438	166 201	121 031
Participations (10 à 50%)	Néant					

Note n° 9 : Évaluation des stocks consommés

Néant

Note n° 10 : Nature et échéance des créances

Créances	Montant brut	Quote-part relative à d'autres Organismes	Liquidité de l'actif	
			Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	142 605	6 219	142 605	
Prêts (1) dont prêts à des organismes mutualistes	1 624 115	1 624 115		1 624 115
Autres (dépôts et cautionnements)	108 097			108 097
Créances de l'actif circulant				
Cotisants, clients et comptes rattachés	126 137	126 137	126 137	
Autres (Autres créances)	280 509	220 000	280 509	
Charges constatées d'avance	10 034		10 034	
TOTAL	2 291 497	1 976 471	559 285	1 732 212
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				

2. Bilan passif

Note n° 11 : Fond mutualiste et réserves :

Libellé	Solde FMF au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds de dotation sans droit de reprise				
- Fonds d'établissement constitué				
- Fonds de développement constitué				
- Fonds issus de droits d'adhésion				
Constitués				
- Autres apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés et non assortis d'une obligation ou d'une condition				
- Autres fonds mutualistes sans droit de reprise				
Écarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
- réserves statutaires ou contractuelles				
- réserves réglementées				
- autres réserves (2)	5 135 212	506 925		5 642 137
Report à nouveau				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables (1)				

(1) Subventions d'investissement affectées à des biens non- renouvelables. Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'organisme mutualiste. (2) Dont réserve pour projet mutualiste.

Note n° 12 : Provisions pour risques et charges

Situations et mouvements Rubriques	Provisions FMF au début De l'exercice	Augmentation	Diminution	Provisions à la fin De l'exercice
Provisions pour charges	426 008	110 000	20 443	515 565
Provisions pour risques				

Dont 346 008 au titre des engagements pour retraites

Note n° 13 : Engagements pris en matière de retraite

Les engagements sont déterminés pour l'ensemble des employés en contrat à durée indéterminée et présents à la date du calcul, selon les modalités de calcul stipulées dans la convention collective de la Mutualité et dans l'accord FMF. Ils sont pondérés par les droits acquis par chaque salarié à la date du calcul. L'âge retenu pour le départ en retraite est 65 ans. Ces engagements s'élèvent à 325 565 € au 31/12/2021.

Note n°14 : Tableau de répartition du résultat de l'exercice

Il est envisagé d'affecter aux réserves le résultat bénéficiaire de 425 455€.

	Déficit	Excédent
Résultat comptable de l'exercice		425 455
- dont part du résultat en gestion propre		425 455

Note n° 15 : État des dettes

Dettes	Montant Brut	Quote-part Relative À d'autres Organismes Mutualistes	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances	Échéances	
			À moins d'1 an	Entre 1 an et 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires (2)					
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont					
- à 2 ans au maximum à l'origine					
- à plus de 2 ans à l'origine	407 117		102 104	305 013	
Emprunts et dettes financières divers (2)					
Intégralement auprès d'organismes Mutualistes	1 636 792	1 636 792		1 636 792	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	312 858		312 858		
Dettes fiscales et sociales	285 666		285 666		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	9 094		9 094		
Produits constatés d'avance					
Dépôts et cautionnements	2 000	2 000			2 000
TOTAL	2 653 527	1 638 792	709 722	1 941 805	2 000
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice	101 174				

Note n° 16 : Fournisseurs et comptes rattachés

Libellé	Montant fin d'exercice
Fournisseurs, factures non parvenues	52 450
Détail par nature de charges	Autres services extérieurs : 52 450
Services extérieurs :	Achats :

Note n° 17 : Dettes fiscales et sociales

Libellé	Montant fin d'exercice
Dettes fiscales	54 684
Dettes sociales	230 982

D - Informations relatives au compte de résultat

Note n° 18 : Ventilation des produits

Libellé	€
Production vendue	
Cotisations	5 595 331
Autres produits (dont services rendus)	670 853
Transfert de charges	24 433
Produit de cessions d'actifs	
Part opérations faites en commun (résultat SCI)	136 386
Produits financiers	8 546
Reprise sur provisions	20 443

Note n° 19 : Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Employés	2	
Techniciens et agents de maîtrise	9	
Cadres	11	2
TOTAL	22	

Note n° 20 : Charges et produits concernant les entités liées :

Charges		
Nature	Montant	Entité liée
Loyers et charges locatives	576 591	SCI Croix de Chavaux

Note n° 21 : Détail des subventions reçues et versées au cours de l'exercice

Subventions reçues

Type de subvention	Objet	Contrepartie
NEANT	NEANT	NEANT

Subventions versées

Type de subvention	Objet	Contrepartie
NEANT	NEANT	NEANT

Note n° 23 : Tableau des engagements reçus :

- Prêt au Grand Conseil de la Mutualité pour un plan de redressement de ses réalisations sanitaires et sociales de 2 000K€.
 - Garantie donnée à la FMF, dans le cadre de ses actions conduites : nantissement des parts SCI détenues.

Note n° 24 : Tableau des engagements donnés

- Nantissement de 1 650 parts de la SCI Croix de Chavaux, numérotées de 626 à 2 275 acquises auprès de CVM le 24/03/2015, en garantie d'un emprunt de 1 000 000 € à échéance le 31/10/2025.

- Emprunts auprès des organismes mutualistes :

- Garantie donnée aux organismes mutualistes cotisant à la FMF pour un total emprunté de 1 950 000 € : en cas d'échéances impayées, celles-ci s'imputeront sur les cotisations fédérales FMF

Note n° 25 : Indemnités et frais versées aux administrateurs

DETAIL DES FRAIS ET INDEMNITES AUX ADMINISTRATEURS EXERCICE 2021

Administrateurs	Frais
Total	16 710

DETAIL DES INDEMNITES AUX ADMINISTRATEURS EXERCICE 2021

Administrateurs	Organismes	Convention Remboursement employeur	Indemnisation
TOTAL		178 215	118 153



FÉDÉRATION DES MUTUELLES DE FRANCE

3/5 rue de Vincennes
93108 Montreuil Cedex
Tél. 01 49 88 52 52
Fax. 01 49 88 91 73

www.mutuelles-de-france.fr